LE PETIT CORPATUS

N°183 MARS - AVRIL 2004

PELLAFOL

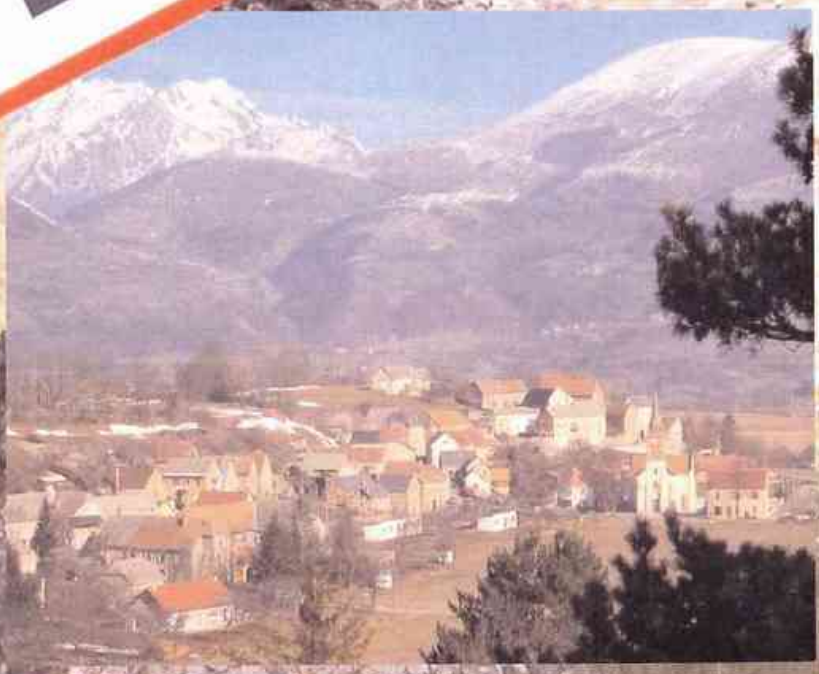

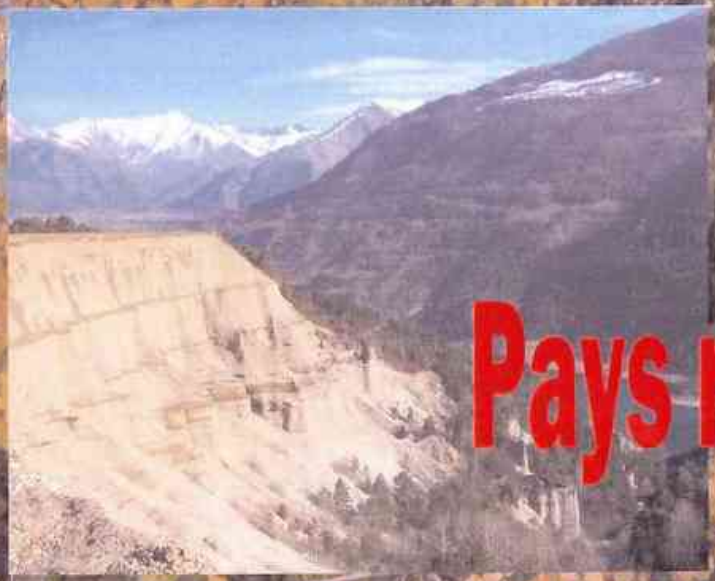

Pays rempli d'agrément...

Tirage du numéro : 300 exemplaires

NOTRE COUVERTURE :

Pellafol, pays rempli d'agrément

Photos : Luc Reynier / Jean-Marc Barbe
Conception : Franck Garaud

LE PETIT CORPATUS
est une publication de :

Association Culture et Loisirs de l'Obiou
Maison du tourisme
Rue des Fossés
38970 CORPS

tél/fax : 04.76.30.03.85
email : petitcorpatus@wanadoo.fr

Comité de rédaction :
Valérie Challon
Franck Garaud
Valérie Guzzo
Luc Reynier

Ont contribué à ce numéro :
Jean-Michel Asselin
Jean-Marc Barbe
Solange Balmet
Yvon Corger
Jean Delhaye
Magali Francou-Carron
Robert Garaud
Guy Masse
Yves Moutin
Pierre Oddos
Frédérique Venzin
Communauté de Communes du Pays de Corps
Mairie de Corps
Ecole de Corps
Ciné-Vadrouille
Association de développement touristique du pays de Corps
Tennis-Club de Corps
Kuklos
Médiathèque St Eldrade
Club Joyeuses Rencontres
Football-Club Sud-Isère

Remerciements particuliers :

A Yvon Corger, auteur du dossier sur Pellafol et des interviews, ainsi qu'à Pierre Oddos et Yves Moutin

A Jean-Marc Barbe pour ses connaissances des orchidées

A Jean-Mi Asselin

Et à toutes les « petites mains » qui fabriquent le Petit Corpatus tout au long de l'année . .

SOMMAIRE

Page 3 : EDITO par Jean-Michel Asselin
Page 4 : REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Page 7 : REUNION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

ACTUALITES :
Page 10 : Assemblées Générales du Tennis et du Kuklos
Page 11 : Assemblée Générale de « Culture et Loisirs de l'Obiou »
Page 12 : Assemblée Générale du club « Joyeuses Rencontres »
Page 12 : Assemblée Générale de la Médiathèque St Eldrade
Page 14 : Résultats de l'enquête sur le Petit Corpatus
Page 15 : Guy Masse médaillé / Le Monte Carlo historique
Page 16 : La page de l'école de Corps
Page 17 : Ciné-Vadrouille autour du monde
Page 18 : Prix Obiou 2004 / La Sainte Agathe / Résultats Elections
Page 19 : Annonces

DOSSIER : PELLAFOL, PAYS REMPLI D'AGREMENT

Page 20 : L'HISTOIRE DE PELLAFOL par Yvon Corger
Page 24 : INTERVIEW PIERRE ODDOS, président de la Maison du Patrimoine
Page 25 : INTERVIEW YVES MOUTIN, Maire de Pellafol et président de la Communauté de Communes
Page 26 : LES TROIS EGLISES DE PELLAFOL, par Pierre Oddos

MAGAZINE :
Page 28 : **PATRIMOINE** : les orchidées de Pellafol
Page 29 : **MONTAGNE** : Voyage là-haut derrière chez nous
Page 31 : **FCSI** La gazette du stade de Football
Page 32 : **PAGE RETRO** : délibérations du conseil municipal de Pellafol
Page 33 : **CUISINE ET JARDINAGE**
Page 34 : **CARNET DU JOUR / Horaires des messes**
Page 35 : **RELEVES METEO**

4ème de couverture : Les Clochers et fontaines de Pellafol
Photos : Luc Reynier, montage : Franck Garaud

EDITO

Par Jean-Michel Asselin

De l'Obiou à Pellafol

En fait, je connais mal ce balcon sympathique qui domine le Sautet.

Je le connais mal parce que je n'ai souvent fait que le traverser à tous moments de l'année (au temps des congères, au temps du blé courbé par le vent) pour me rendre au pied de la route forestière qui monte au col des Faisses. Pellafol ne fut souvent pour moi que le point de départ ou d'arrivée entre deux ascenseurs pour l'Obiou.

Je crois que le plus beau moment de vision pellafollienne que j'eus, fut lors d'un épisode aérien. Mon parapente ayant daigné franchir la barrière du col de Faisses, je me retrouvais avec cette vision commune aux buses qui fréquentent les courants chauds que les champs propulsent : les maisons, la plaine, le lac. Ce fut alors ce que l'on pourrait appeler la banalité de la beauté. Pas de mot pour dire, raconter, transmettre. Pas de mot, le son coupé, juste le vent (un sifflement doux dans les suspentes en guise de symphonie).

Le pays est beau, c'est une évidence, que l'on soit au sommet de l'Obiou ou qu'on lève la tête depuis le pied. On comprend que des générations se soient installées là, paisibles comme dans un roman de Giono, avec juste de temps à autre le grondement des tonnerres ou celui d'un avion qui s'écrase dans des pierriers indélicats. Pellafol peut ressembler à un havre de paix, merveilleusement situé, strapontin vers la haute cime. Quand on traverse ce grand plat, on ne peut être que dominé par l'appel de la montagne. On imagine les grandes flèches de pierre, les dernières taches de neige, les premières orchis vanille qui poussent près des vaches sur la croupe ensoleillée. On imagine le génépi, exactement au rendez-vous dans les strates de pierre. On se voit funambule entre ciel et terre quelque part dans le froid et lumineux versant nord de la grande montagne. Heureux celles et ceux qui sont un jour montés là-haut, à 2793 m. Ce n'est ni l'altitude, ni la difficulté qui comptent, c'est ce grand dialogue noué avec des pierres. C'est la joie de sortir d'une cheminée de calcaire, d'avoir posé les mains sur des rognons de silex, d'être surpris par des chamois, et étonné des malices des chocards qui se rient du vertige. C'est apprendre que la montagne n'est pas un tas de cailloux, mais bien une histoire.

Un jour, lorsque beaucoup d'entre nous auront cette conscience facile, des sites comme celui ci, auront l'importance qu'ils méritent. Parfois, quand la vie va de travers, je sais qu'il me reste cette ressource de l'Obiou. Alors je pose ma voiture une fois de plus près du chemin de terre, je franchis les pentes boisées et je débouche sur le grand diamant de la montagne, le cœur apaisé.

A tous, ce remède gratuit et simple.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2004

PRESENTS : CARDIN, REYNIER, CELCE, DUBOIS, PASDRMADJIAN, BOULANGER, GONSOLIN, GARAUD.
ABSENTS : MASSE, PELLISSIER.
REPRESENTEE : FRANCOU-CARRON.

1) Caution emprunt Association « Route Napoléon en Sud-Isère » :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal l'accord donné le 14 novembre 2003 à l'Association « Route Napoléon en Sud-Isère » pour cautionner un prêt de 15000 € ;
L'Association envisage d'emprunter cette somme auprès de la Banque Populaire des Alpes ;
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder sa garantie à hauteur de 50% pour le prêt de 15000€ souscrit auprès de la Banque Populaire de Alpes de La Mure par l'Association : « Route Napoléon en Sud-Isère », dont les caractéristiques de durée et de taux seront précisées ultérieurement.

2) Convention d'ingénierie ONF :

Le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée le texte de la convention d'ingénierie préparé par l'ONF concernant les travaux de création de la piste forestière de CHABOULANCE ;
La convention porte sur :
1) La Maîtrise d'œuvre ;
2) La passation des contrats ;
3) L'élaboration du projet ;
4) L'exécution des travaux ;
5) La réception des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour signer avec l'ONF la convention d'ingénierie présentée pour un coût de : 663,78 € TTC (555 € HT).

3) Délibération rectificative Avenant Contrat Etudes et Projets :

Le Maire donne un compte-rendu de la Commission d'appel d'offres réunie le 13 novembre 2003 : l'objet était d'ajuster le coût prévisionnel définitif des travaux d'assainissement au titre de la tranche ferme et le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre s'y rapportant.
Après examen du texte de l'avenant , proposé par la Commission d'appel d'offres, le Conseil Municipal donne son accord sur l'avenant n°2 qui arrête une augmentation de la rémunération du Maître d'œuvre à la somme de : 14 940,01 € HT et charge Territoire 38, mandataire de la Commune de CORPS, de signer cet avenant n°2.
NB : cette délibération annule et remplace la délibération du 14/11/03, portant sur le même objet.

4) Délibération pour participation aux dépenses des Ecoles de La Mure :

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du texte des 2 avenants préparés par La Mairie de LA MURE concernant un enfant scolarisé sur cette Commune, pour les périodes :
du 01/01/2003 au 31/08/03 : avenant n°1 ;
01/09/03 au 31/12/03 : avenant n°2 ;
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur les deux avenants présentés pour un montant de 452,40 € (avenant n°1) et 244,26 € (avenant n°2) et charge Le Maire de les signer.

5) Délibération sur demande de remise gracieuse Régie Borne Internet :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions dans lesquelles les recettes de la borne internet, pour un montant de 105,50 €, ont disparues ;
Le Régisseur, responsable de la perception de ces recettes, sollicite la remise gracieuse des sommes dues, car les événements se sont déroulés sans implication de sa part.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de remise gracieuse du Régisseur de la borne internet.

6) Questions diverses :

a) Loyer Garage Canal d'Arrosage :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le loyer du Garage mis à disposition de la Commune par le Canal d'arrosage était de 2334,92 € pour l'année 2003 ;
En conformité avec le bail, le loyer sera réévalué ainsi au 01/01/2004 :
2334,92 x 1202/1163 = 2413,21 €, avec :
1202 : Indice Insee ICC 2°Tri 2003, JO du 14/10/03
1163 : Indice Insee ICC 2° Tri 2002, JO du 15/10/02.
Après délibération, Le Conseil Municipal donne son accord pour la fixation du loyer du garage du Canal d'Arrosage, pour l'année 2004, à : 2413,21 €

b) Lettre de la Préfecture pour la sécurité des établissements :

La Préfecture, par lettre du 22/12/03 récapitule tous les établissements de la COMMUNE qui ont fait l'objet d'un avis défavorable lors de visites de la commission de sécurité ;
L'Assemblée propose de faire un courrier aux intéressés pour faire le point des travaux engagés pour la mise aux normes des bâtiments concernés.

c) Demandes de la Maison du Tourisme :

- Pour l'édition du plan guide de la Commune : édition gratuite pour la Commune grâce aux emplacements publicitaires : accord du Conseil Municipal.
- Parution dans le guide de la FNOTSI : pour un coût de 205 € HT : avis favorable.
- Participation au salon de la randonnée à PARIS : accord de l'Assemblée pour le prix de 150€.
-Heures de remplacement Maison du Tourisme : Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 20/12/03, il avait été prévu que trois matinées de 3 H soient effectuées à la Maison du Tourisme par un agent de la Commune entre le 22 et le 31/12/03. Pour des raisons pratiques l'agent est intervenu le 26/12 pour 4H, le 30/12 pour 3H et le 02/01 pour 5 H.
D'autre part une demande de remplacement pour des congés payés les 22 et 24 janvier 2004
(2 matinées) est intervenue.
Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour le paiement des heures effectuées à la Maison du Tourisme du 26/12 au 02/01 et pour le remplacement des 22 et 24 janvier, sous condition que l'agent n'ait pas, au même

moment, de remplacement à effectuer à l'Ecole (qui reste prioritaire).

d) *Programme de travaux en Forêt communale année 2004 :* sera examiné au BP 2004.

e) Demande de la Préfecture sur la situation de M.MAGNAN par rapport à l'instruction du dossier d'expropriation : un courrier explicatif de la position de M.MAGNAN sera envoyé en Préfecture.

f) *Carte communale :* suite aux nombreuses demandes, une réunion sera organisée avec tous les parties concernées ; M.DUBOIS, Conseiller Municipal est chargé de préparer les dossiers pour cette réunion.

g) *Travaux de voirie aux Chênets* : seront effectués en même temps que le raccordement du secteur à l'assainissement dont le dossier de subvention a été déposé auprès de l'administration.

h) *AUTRES POINTS EVOQUES :*

- donneurs de sang :

Mme ALLEC sollicite le versement d'une subvention pour l'Association : « Amicale des donneurs de sang Bénévoles du Champsaur Valgaudemar » dont font partie les donneurs de la commune de CORPS, pour aider au regroupement des donneurs de sang bénévoles.
Après délibération, le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 100€, sur le BP 2004, à l'Association « Amicale des donneurs de sang bénévoles du Champsaur-Valgaudemar ».

- Demande de M.FRANCOU : pour le remplacement d'un miroir en bordure de la route de LA SALETTE : le responsable du service technique étudiera les modalités de mise en place d'un nouveau miroir.

- Transformateur des Chaux : L'entreprise OSE a signalé à EDF plusieurs incidents de coupure d'électricité au cours du mois dernier ; Après enquête, les services d'EDF concernés nous ont informés que la puissance du transformateur existant était devenue insuffisante et qu'il faut que la Commune envisage son remplacement par du matériel de puissance supérieure (250kva au lieu de 160kva). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour la mise en place d'un nouveau transformateur sur la ZA des Chaux et charge Le Maire de contacter un Maître d'œuvre et de préparer les dossiers d'inscription au programme de renforcement de réseaux et de demande de subventions.

- Le Bâtiment de l'ancien abattoir présentant de réels risques d'effondrement, il est décidé de faire appel à l'entreprise Pelissard, qui avait fourni un devis pour sa démolition de : 3153€ TT : somme à inscrire au BP 2004.

- Des devis avaient été fournis pour la réfection de l'électricité de la Salle des Fêtes : le devis de A.DEMOZ d'un montant de : 25960 € TTC est retenu : à inscrire au BP 2004 et dans les dépenses prises en compte dans la convention de partenariat avec EDF.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2004

PRESENTS : CARDIN, FRANCOU-CARRON, DUBOIS, PASDRMADJIAN, BOULANGER, GONSOLIN, CELCE, MASSE.
SECRETAIRE DE SEANCE :CELCE.
ABSENTS : GARAUD, PELLISSIER, REYNIER.

1) CA 2003, BP 2004 :

VOIR LE DETAIL DU BUDGET EN MAIRIE

2) Délibération pour avenant bail Perception :

Le Maire présente au Conseil Municipal les termes de l'avenant au bail de location de la perception préparé par les services fiscaux de l'Isère, suite à la demande qui avait été faite par la Mairie en décembre 2003.
Après délibération, Le Conseil Municipal donne son accord sur les termes de l'Avenant au bail de location de la perception du 06 janvier 1999, fixant le loyer annuel de la perception à :
6 703,27 €, à compter du 01 avril 2004, et charge Le Maire de signer cet avenant.

3) Urbanisme :

Dossiers : K9001, K9002, K9003, K9004, K9005: avis favorable.

4) Réalisations de travaux :

a) Perception : - Elagage des Tilleuls du Jardin : les agents communaux envisagent d'intervenir avec l'aide d'une nacelle ;Un devis va être établi pour la remise aux normes de l'installation électrique.

b) Gendarmerie : Accord pour la réfection des gouttières et la pose de crochets arrêt-neige ; pour les travaux concernant l'intérieur du bâtiment, des devis seront demandés afin d'inscrire les crédits correspondants au Budget.

c) Transformateur ZA Les Chaux :
Le Maire rappelle au Conseil Municipal les disfonctionnements survenus sur la ZA des CHAUX du fait du manque de puissance du transformateur de la Zone Artisanale et la délibération du 16 janvier 2004 décidant le remplacement du transformateur ;
L'entreprise SOGREAH-Etudes et Projets propose un contrat de Maîtrise d'œuvre pour la cette mission d'électrification rurale sur la ZA des Chaux ;
Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord sur le texte du contrat de Maîtrise d'œuvre d'Electrification de la ZA des Chaux, pour ûn coût de 4186 € TTC, et charge Le Maire de signer ce contrat avec l'Entreprise SOGREAH-Etudes et Projets.

d) Les travaux d'aménagement des abords des bâtiments rénovés par l'OPAC seront finalisés au cours d'une réunion sur place le 24 mars 2004.

5) **Questions diverses :**

a) Demande deLVT :

Concernant la rénovation de la terrasse et des escaliers : un avis de la CEP ou APAVE sera sollicité avant toute décision d'engagement de travaux ;

b) Ciné-Vadouille souhaiterait que l'Ecran de projection soit remonté :

Cela n'est pas possible car le déplacement de l'écran nécessite de remonter le faux plafond qui est plaqué contre la paroi mobile de séparation de la salle ; or dans le faux plafond se trouvent au-dessus de l'écran les gaines de ventilation des sanitaires et les gaines électriques.

c) Route d'accès aux terrains des Beaumets :

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de M.SAMBAIN proposant de céder à la Commune une bande de terrain d'une largeur de 1,50 m du terrain cadastré D290 afin de permettre la réalisation d'une voie communale pour la desserte des terrains avoisinants.
Après délibération, Le Conseil Municipal, tenant compte de la proposition de M.SAMBAIN, décide la réalisation, dans les plus brefs délais, d'une voie communale pour la desserte des terrains des BEAUMETS.

d) Lettre de Mlle SAGE pour une aide à la réalisation d'un café littéraire :

avis favorable pour subventionner le fonctionnement de l'association qui sera gestionnaire de l'activité mais avis défavorable pour la participation financière de la Commune aux travaux d'investissement qui concernent une propriété privée.

e) L'Association ABC souhaiterait rencontrer « un comité restreint » d'élus

pour faire le point sur le Village du Livre : contact sera pris par M.Le Maire.

f) Achat de matériel pour les enfants de la Cantine : accordé.

g) Création d'une piste forestière : ouverture des Offres des entreprises fixée au 23 avril 2004.

h) Citerne Route de La Salette : Une ancienne citerne menace de s'écrouler sur

l'ancienne route de La Salette : il sera demandé à la DDE une réunion sur ce sujet car la citerne se trouve en dessous de la route départementale de La Salette.

i) Autres questions :

-Avance de Trésorerie :

Le Maire fait part au Conseil Municipal des difficultés rencontrées par l'association « Route Napoléon en Sud-Isère » pour organiser la manifestation de l'année 2004 et propose que la Commune lui consente, pour 2004, une avance de Trésorerie ;
Après délibération, Le Conseil Municipal décide d'accorder à l'association « Route Napoléon en Sud-Isère » une avance de trésorerie pour 2004 de : 7500 €.

- Recrutement d'un agent à mi-temps :

Le Maire informe Le Conseil Municipal qu'il a été fait appel à une employée de la Commune afin d'effectuer des heures de renfort et de remplacement à la Maison du Tourisme pour un total de 37 heures du 05/02 au 18/03/2004 et qu'il faudrait pallier à l'absence de l'employée de la maison du Tourisme, en congés, pour un total de 10 heures du 20/03 au 27/03/04.
Après étude du fonctionnement de La Maison du Tourisme, Le Maire propose d'autre part d'embaucher, pour une durée d'un an, un agent chargé à la fois du remplacement des employés communaux travaillant à l'Ecole et de l'accueil à la Maison du Tourisme.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour le règlement de 37 heures de travail effectuées à la Maison du Tourisme, plus 10 heures pour remplacement de congés et pour l'embauche, à partir du 01 Avril 2004, en contrat à durée déterminée d'un an, d'un agent à mi-temps, chargé de l'Accueil à la Maison du Tourisme et du remplacement des employées travaillant à l'Ecole ;
Le Conseil Municipal charge Le Maire de préparer et de signer, avec l'agent concerné, le contrat de travail à durée déterminée.

- Subvention ADMR :

Le MAIRE propose de verser à l'ADMR une subvention de fonctionnement pour les années 2003 et 2004 proportionnelle au nombre d'habitants.
Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accorder à l'ADMR une subvention pour 2003 calculée ainsi :
1,5 € x 460 (Nbre d'habitants) = 690 €
et pour 2004 une subvention identique de 690 €.

- Télé surveillance :

Le MAIRE présente au Conseil Municipal le contrat de location de matériel de surveillance des locaux communaux par la Société Protection ONE ;
Après délibération le Conseil Municipal donne son accord sur le contrat de location proposé pour la surveillance des bâtiments de la Commune, au prix de 222,46 € TTC mensuel et charge Le Maire de signer le contrat avec la Société Protection ONE.

- Maintenance ordinateurs :

Le MAIRE présente au Conseil Municipal le contrat de maintenance de tous les ordinateurs de la Commune proposé par la Société ID 2.
Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour confier à la Société ID2 la maintenance du parc informatique de la commune pour un coût annuel de 2023,63 € TTC (maintenance de 15 postes avec leurs périphériques avec nombre d'interventions illimité) et charge le Maire de signer le contrat correspondant.

- Numérisation plan de récolement du réseau AEP.

Le Maire informe Le Conseil Municipal de la nécessité de mise à jour des plans du réseau d'Adduction d'eau potable pour une intervention plus efficace des employés communaux et une gestion plus simple du système de distribution ;
A cette fin un devis a été demandé à la société CTI pour l'élaboration d'un plan informatisé du réseau AEP.
Après examen du dossier et délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation, sous réserve de l'obtention de subventions, d'un plan informatisé du réseau AEP, dont le coût prévisionnel est de : 13900 € HT, et charge Le Maire de solliciter l'octroi de subventions pour la

réalisation de ce projet auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'EAU.

- *Emplacement marché* : compte tenu des demandes croissantes, il est prévu, en cas d'affluence des marchands, de réserver la place Prayer aux vendeurs de denrées périssables, les autres catégories de vendeurs se répartissant dans les rues du Centre-BOURG.

- *Tarifs campings 2004 :*
Le Maire propose de réactualiser le tarif des campings pour 2004 :
Après délibération le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs suivants :

CAMPING LES AIRES :
JOURNEE : Emplacement : 6,00 €

FORFAIT MENSUEL (2 personnes) :
Campeur : 1,70 € Juillet-Août : 221 €
Enfant (-7ans) : 0,80 €
Hors-saison : 174 €

FORFAIT ANNUEL
Emplacement : 340,00 €
En été/pers./jour :Campeur : 1,70 €
Hors été/ pers./jour : 2,50 €

CAMPING LES VERGERS :
JOURNEE : Emplacement : 4,30 €
FORFAIT MENSUEL (2 personnes) :
Campeur : 1,70 €
Juillet-Août : 142 € sans EDF
Enfant (-7ans) : 0,80 € 207 € avec EDF.
EDF : 2,90 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES

ASSEMBLEE GENERALE DES CONSEILS MUNICIPAUX

Samedi 24 janvier 10 Heures à QUET en BEAUMONT

Madame Sylvette RIGLET, accueille l'assemblée en insistant sur le fait que les réunions du Conseil Communautaire se tenant à tour de rôle dans chaque commune du canton, permet de faire le tour du territoire de la Communauté de Communes.

Monsieur Yves MOUTIN expose que la Communauté de Communes ne remplace pas les communes mais permet de faire ensemble, pour l'intérêt de tous, ce qu'une commune ne peut faire seule. Il donne la parole aux conseillers communautaires qui présentent les dossiers traités durant l'année.

COMPTE ADMINISTRATIF 2003

Résultat de fonctionnement excédentaire	237 617,00 €
Résultat d'investissement déficitaire	289 495,00 €

M. Jean-Claude COURTEAU note que le produit des 4 taxes (317 159 €) sert entièrement aux investissements (110 815 € étant la participation de la Communauté de communes aux travaux de voirie réalisés, par le passé, dans les communes). Le résultat déficitaire de la section d'investissement n'est pas réel puisque 493 045 € de subventions pour des travaux **terminés en 2003** ne seront versés qu'en 2004. En attendant le défaut de trésorerie est couvert par une ligne de crédit.
Il explique que la Dotation Globale de Fonctionnement (versée par l'état) s'élève à 14,25 € par habitant, la moyenne nationale étant de 13,90.
La D.G.F est peu élevée du fait du coefficient d'intégration fiscal bas et du potentiel par habitant élevé :

- le coefficient d'intégration fiscal évalue l'effort fiscal. Celui ci est bas 21,2 % pour une moyenne de 24,2 %
- le potentiel fiscal est élevé 83.33 € par habitant pour une moyenne de 77.23. Malgré les 7 communes les plus pauvres du département, le peu d'habitants sur le territoire donne un fort niveau par habitant.

La Communauté de communes ayant instauré la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, ceci permettra l'augmentation du coefficient d'intégration fiscal, donc du montant de la D.G.F

M. Jean-Louis RICHIERO demande que soit établi, à l'avenir, le bilan global, de l'opération « aménagement des rives du lac phases 1 et 2 ».

TRAVAUX

M. Jean-François TROSSERO fait le point sur les travaux réalisés durant cette année.

- les **travaux de voirie rurale programme 2001** ont été réalisés pour un montant de 55 600 €, il reste quelques travaux à faire afin de clôturer ce programme. La compétence travaux de voirie, à la demande des communes, a été abandonnée depuis par la communauté de communes.
- **Travaux de correction torrentielle** : le curage de la Sézia afin de rétablir son lit a été réalisé pour un montant de 21 000 €. Il rappelle que l'étude faite en 1998 préconise la création de 39 seuils sur la Sézia en aval de la RN 85 ; le coût d'un seuil est de 67 500 € H.T. Une première tranche de 4 seuils est programmée sous le hameau de Pâques. Vu le coût, 2 seuils seront réalisés en 2004 puis 2 autres en 2005. Il rappelle

qu'avant d'effectuer ces travaux une enquête publique a été réalisée durant le mois de décembre 2003 sur les communes de Corps et des Côtes de Corps.
Des travaux urgents sont nécessaires sur les ruisseaux de La Salette et de La Salle. Les crues de novembre 2003 ont fait l'objet de fiches évènementielles. Celles-ci permettent de réaliser ces travaux en urgence sans être dans la procédure relative à la loi sur l'eau qui demande un délai d'environ 3 ans avant la réalisation. Ces travaux doivent être faits au plus tôt car ils mettent en péril une habitation sur La Salette et une digue sur La Salle en Beaumont.

- **Travaux de drainage** : le programme 2001 s'est terminé à l'automne 2003, pour un coût total de 183 481.32 € H.T. Le programme 2003 débutera début 2004, 7 communes sont concernées.
- **Entretien des ruisseaux** : Ce travail réalisé par une équipe de réinsertion encadrée par l'O.N.F dans le cadre du Programme **Départemental** d'insertion par l'Environnement (PRODEPARE) permet d'enlever les embâcles obstruant l'écoulement des ruisseaux et provoquant des dégâts sur les berges.44 journées ont été effectuées en 2003 pour un coût de 15 000 € HT subventionné à 40 % par le Département. 50 journées sont prévues en 2004.
- **Sentiers de randonnées** : 4 entreprises privées installées sur le territoire de la communauté de communes se partagent l'entretien du réseau. Actuellement 170 kms sont labellisés sur les 240 tracés. Il faut, cette année 2004, faire les travaux nécessaires pour labelliser tous les sentiers ce qui permettra d'augmenter la subvention d'entretien et être cohérent avec la carte éditée.

Dans la mesure du possible, il faut définir d'une manière cohérente, l'implantation des portillons dans les alpages (un à l'entrée un à la sortie) et sur d'autres sites essayer de trouver le cheminement le plus judicieux et le moins onéreux.

- **Déchetteries** : aménagements de quais dans les déchetteries de Corps et La Salle en Beaumont

- **Lac** : ont été réalisés l'aménagement de la maison du passeur, l'implantation de 5 H.L.L (Hébergement Légers de Loisirs), l'espace aquatique, les aires collectives, l'aménagement d'un ponton, l'acquisition de 6 bateaux électriques.

TOURISME :

Mme Magali FRANCOU-CARRON récapitule les travaux et les réflexions menées durant l'année sur le secteur du tourisme.
Les investissements au bord du lac (énumérés ci-dessus) ont été mis en place en début de saison même si leur livraison tardive a nui à la bonne mise en route de l'exploitation. De même le niveau excessivement bas du lac jusqu'à mi juillet a fortement pénalisé l'exploitation.
Les 6 bateaux électriques (4/5 places) ont été mis en location. Cependant il s'est avéré que le ponton n'était pas adapté et des travaux complémentaires ont dû être réalisés.
Le ponton doit être manipulé quotidiennement pour suivre le marnage du lac, opération lourde et contraignante.
Le bateau électro-solaire de 25 passagers est enfin en construction. La lourdeur des procédures administratives relatives à la certification d'un bateau étranger a retardé la signature du bon de commande. A ce jour 5 acomptes ont été payés pour un montant total de 176 889 € H.T, le solde (44 097 € HT) sera versé à la livraison.
Dans le même temps la réflexion du conseil communautaire a mené à la création d'une structure fédérant les acteurs publics et privés autour du thème du développement touristique.
Une Société d'Economie Mixte a été créée avec un capital de 45 000 € dont la majeure partie a été souscrite par la Communauté de Communes (70 %) et les communes du canton (15 %).Les 15 % restant ont été souscrits par des entreprises privées .
La gestion par voie d'affermage des équipements au bord du lac a été confiée à la SEM. Cette gestion a été difficile du fait des problèmes évoqués auparavant mais aussi du fait du contentieux entre la communauté de communes et l'ancien gestionnaire.
9 personnes ont travaillé sur le site (camping + base) dont la majeure partie composée de jeunes du pays. Si tout n'a pas été parfait les équipements ont tourné et l'impression d'une dynamique nouvelle a été ressentie par les touristes, les résidents secondaires et la population locale qui a fréquenté le site cet été.
La communauté a consenti un gros effort pour pérenniser et développer le site en s'investissant dans l'aménagement des rives du lac du sautet mais cela ne suffit pas.
Le canton a de nombreux atouts à faire valoir. Ils sont peu connus ou non valorisés. On constate un certain manque de lisibilité de notre secteur en terme d'identité de territoire, de notoriété et de cohérence dans l'élaboration de produits, d'organisation et valorisation de l'offre touristique.
La Communauté de communes a donc décidé d'engager une étude pré opérationnelle de définition d'une stratégie de développement et de promotion touristique. Cette étude, confiée à la SEM « Obiou-Beaumont » est en cours. Elle montre déjà que des potentialités existent , qu'il y a une cohérence à organiser, des produits à mettre en place et des acteurs à mobiliser.
Il faut s'attacher à retenir les touristes et ne pas se contenter du passage.
On peut noter que des manifestations évènementielles permettent de faire connaître notre territoire, un travail est à faire.
M. Yves MOUTIN, s'adressant à l'assemblée, sollicite l'aide de chacun pour promouvoir le site du lac du Sautet afin de gagner le pari de développement.
Une mise au point au niveau de l'accueil sur le site a été faite après la première année d'exploitation
Il serait souhaitable d'avoir un seuil de flottabilité le plus tôt possible. Des négociations sont menées avec E.D.F.mais il semble difficile contractualiser le maintien d'une côte de navigabilité , cependant, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en cours, doit répartir l'utilisation de l'eau entre tous.
M. Jean-Louis RICHIERO souhaite qu' une pause soit faite au niveau des investissements au bord du lac et que l'effort soit maintenu au niveau de la gestion.

CONTRAT DEVELOPPEMENT RHONE ALPES (C.D.R.A)

Mme Marie-Noëlle BATTISTEL expose que le Contrat de Développement Local conclu entre le Département, la Région et les communes des cantons de La Mure, Corps, Valbonnais,

le Trièves et la Matheysine arrive à son terme. Le contrat de Développement Rhône Alpes (C.D.R.A) Alpes Sud-Isère, qui prend le relais, regroupe ce secteur auquel s'ajoutent l'Oisans et le Sud Grenoblois soit 8 cantons, 107 communes.
7 commissions permettent l'échange entre des élus et des professionnels, leur travail sera finalisé par l'élaboration d'une charte soumise à la région pour validation.

- **Agriculture, ressources naturelles** :

Conforter et pérenniser une agriculture engagée dans une production de qualité, transmettre les outils et les savoir faire, avoir une gestion forestière durable par la certification de la forêt communale et privée

- **Développement économique :**

Maintenir, développer et diversifier une activité industrielle compatible avec les exigences environnementales et intégrées aux préoccupations du territoire.
Favoriser l'adéquation entre les offres et les demandes d'emploi par une formation appropriée.
Mobiliser de l'espace pour l'activité économiques (réserves foncières)
Fédérer les acteurs économiques et aider à l'identification du secteur.

- **Tourisme** :

Diversifier l'offre, créer une entité en travaillant sur la lisibilité, l'identité et l'image du territoire, offrir une plus grande palette d'activités.
Remédier à la faiblesse de l'accueil hébergement, s'adapter aux pratiques touristiques qui évoluent (touristes zappeurs).
Mettre en relais les différentes potentialités du territoire.

- **Transports et déplacements** :

Développer le transport en commun en l'adaptant aux différents types de populations (parkings relais, covoiturages, dessertes ferrrées...

- **Culture et patrimoine** :

Valorisation du patrimoine
Mise en réseau des acteurs et des espaces muséographiques et patrimoniaux.

- **Service cadre de vie** :

Développer la garde des jeunes enfants : relais assistantes maternelles, crèches, garderie, lieux de parentalité
Capter l'intérêt des adolescents : manque de professionnels
Personnes âgées : manque d'offres de loisirs, couvrir l'ensemble du territoire avec des services à domicile (soins, portage des repas, aides ménagères etc...).
Prise en compte des problèmes des saisonniers.
Le budget du CDRA étant plus important, la participation, après maintes discussions a été rabaissée, l'agence pour le développement en prend une partie. Elle s'élève pour la Communauté de communes à 2000 € par an.

ORDURES MENAGERES :

M. Jean-Marc BARBE informe l'assemblée que le coût total du service s'élève à 122 € par an par habitant, il se décompose en 86 € par an et par habitant pour les déchets qui ne sont pas triés contre 36 € pour les déchets triés.
Il faut donc poursuivre l'effort pour diminuer le coût. En effet le coût du service n'est pas équilibré, 195 029 € de dépenses contre 136 294 € de recettes reçues par la taxe et la redevance d'enlèvement des ordures ménagères
Les restaurateurs sont remerciés pour leur effort à trier le verre.
Pour information le coût de l'incinération d'une tonne de déchets mélangés s'élève à 150 € alors que la tonne de verre récupérée coûte seulement 15 €.
Le tri est donc important pour son effet sur l'environnement mais également sur les finances de la communauté de communes.

CENTRE MEDICO-SOCIAL :

Dr CARDIN informe l'assistance qu'il est nécessaire de revoir le service de soins sur le territoire. Il y a actuellement peu de médecins et les nouveaux médecins désirent être moins chargés, faire moins de permanences, il faudrait deux médecins sur le secteur.
Les besoins sont importants : la maison de retraite demande beaucoup de soins médicaux mais aussi de kinésithérapie (pas de kinésithérapeute installé sur le secteur). Il y aurait lieu de regrouper plusieurs structures : kinésithérapeute, psychologue, mais aussi ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), SIAD (Soins Infirmiers à Domicile), assistante sociale, cantou...
Une étude est en cours, si elle aboutit, la Communauté de Communes devra réfléchir au choix du maître d'ouvrage ou se doter de cette nouvelle compétence pour réaliser le centre médico-social. Les communes devront alors, délibérer pour accepter cette compétence.

CYBER-CENTRE :

Mme BATTISTEL porte à la connaissance de l'assemblée que l'année 2003 a enregistré 77 adhésions et encaissé un montant légèrement supérieur à 1 900 €.
L'animatrice intervient dans l'école de St Laurent alors que les écoles de Corps et de la Salle en Beaumont se déplacent dans les locaux des cyber-centres.
Différentes activités sont proposées : jeux avec les maternelles, abécédaire avec les classes de CP-CE1, des poésies illustrées avec le CE2, des articles de presse pour les journaux des écoles avec les CM1-CM2, différents exposés.
6 cours de 2 H de formation, par semaine, de deux niveaux différents, sont prodigués aux adultes
Durant les vacances scolaires le cyber-centre est en accès libre, réservé aux enfants. Cet été un cyber-rallye a été organisé en organisant divers tournois en réseau (tennis, foot, rallye...)
Les commerçants de Corps, de La Salle en Beaumont et même de La Mure ont offert de nombreux lots ainsi que le Conseil Général afin de récompenser les jeunes joueurs.
8 postes ont été récupérés auprès de la Région. Il faut désormais les équiper d'écrans et de logiciels pour les rendre opérationnels.
Avec les élèves de niveau 2, il est prévu la mise en place d'un site internet.

****

Un apéritif a clos cette assemblée, permettant aux 75 participants d'échanger leur impression et demander des explications supplémentaires.

ASSEMBLEE GENERALE DU TENNIS-CLUB DE CORPS
SAMEDI 7 FEVRIER 2004 SAISON 2003

Le président remercie la Maison du Tourisme pour la bonne gestion des locations et l'accueil des joueurs. Il remercie également le Snack-bar des Voyageurs et le Nouvel Hôtel pour la gestion des clefs des courts de tennis pendant les périodes de fermeture de la Maison du Tourisme.

Le temps fort de l'année écoulée a bien entendu été la réfection du court de tennis de la gendarmerie dont le coût s'est élevé à 25 180,82 € TTC dont 18% à la charge du club. Le court a entièrement été rénové, le filet changé ainsi que les grillages, la porte et les clefs.

Le Tennis-Club a dû puiser sur les réserves financières des années précédentes pour boucler le dossier de financement. Sans cette grosse dépense, le bilan financier de l'année serait positif.

Le nombre d'abonnés est en hausse avec 27 abonnés en 2003 contre 20 en 2002 et 25 en 2001.

Le tournoi estival n'a pas eu lieu cette année. Les membres du bureau ayant été indisponibles la semaine du 15 août, le tournoi avait été avancé à la dernière semaine de juillet. Devant le faible nombre d'inscrits, le tournoi a été annulé. Pour le tournoi 2004, nous essaierons de le proposer de nouveau la traditionnelle semaine du 15 août, qui semble être la plus appropriée. Une participation de 5€ sera demandée aux non adhérents. On peut envisager également l'organisation d'un tournoi pour les tous petits. Un abonnement spécifique (sans doute d'une centaine d'euros) sera proposé aux hôteliers et au LVT pour permettre à leurs clients de bénéficier des courts de tennis, dans des modalités qui seront définies au printemps. Un courrier sera fait aux commerçants pour connaître leurs attentes en la matière. Il faudra sans doute réserver des plages horaires pour les hôtels, si cette action se concrétise. Il faudra donc revoir la méthodologie de réservation et de gestion des plannings pour l'été 2004.

Pour la saison 2004, les tarifs restent inchangés (il faut noter qu'ils restent inchangés depuis 1998, date à

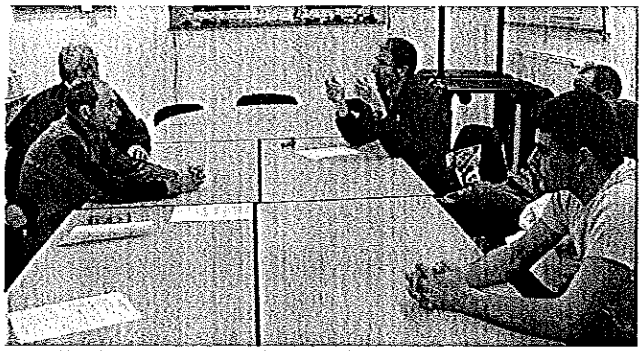

laquelle le bureau avait décidé une **baisse** des tarifs), ceci devant la bonne tenue des comptes, et pour ne pas pénaliser les éventuels nouveaux adhérents.

Rappel des tarifs :

ADULTE : 31 euros, JEUNE : 15 euros (moins de 16 ans), COUPLE : 55 euros, FAMILLE : 77 euros.

ASSEMBLEE GENERALE DU KUKLOS DU 7 FEVRIER 2004

Un bilan de la saison 2003 est exposé par le Président. **Rencontres « Montagne au Corps » :**

Un bilan très positif, de plus en plus d'amateurs et de passionnés viennent partager le plaisir de la montagne avec des alpinistes de renom qui savent transmettre leur passion et la beauté de cette montagne mieux que quiconque.

La 1ère soirée hors saison estivale des Rencontres (cf PC 182) a remporté un vif succès et sera sans doute renouvelée l'hiver prochain. Un public très local que nous remercions au passage pour sa présence au fil de ces rencontres. La programmation pour l'été 2004 est en cours de bouclage pour trois soirées au moins de pur bonheur (on nous a parlé éventuellement de personnes comme Patrick Vagnon, Glaciologue et Photographe génial, d'un film sur l'Everest, de photos du Valgaudemar...). Nous vous tiendrons bien sûr informés de ces événements.

Randonnées et promenades accompagnées :

Dans le cadre du Kuklos des promenades ou petites randonnées sont organisées en 2004. Elles s'adressent à tout le monde et en particulier aux familles qui souhaitent marcher avec leurs enfants. Balades avec un but différent pour chaque sortie (lac de montagne, faune, flore...).

La 1ère sortie est programmée : Mercredi 2 juin 2004 (mercredi vaqué).

Nous vous donnerons le lieu de la randonnée dans le prochain N° du Petit Corpatus.

Renseignements et inscriptions : Maison du Tourisme de Corps : 04 76 30 03 85

ASSEMBLEE GENERALE CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIOU
SAMEDI 31 JANVIER 2004

Bilan moral :

- **Recherches Généalogiques :** un forfait de 5€ sera demandé en plus des tarifs actuels : 0,50€ par fiche + frais d'envois. Par manque de temps proposition est faite de faire passer les demandes de recherches imprécises au centre de généalogie sur Corps : Accord.
- **Photocopieur :** 166.858 photocopies effectuées entre octobre 2002 et janvier 2004.

Il a été envisagé de s'engager sur un leasing de photocopieur couleur mais après étude du devis proposé, il semble que le coût soit encore trop élevé et il est décidé d'attendre la fin du leasing actuel et une meilleure tarification de ce type de produit.
Le prix de la copie a été facturé à la Mairie 0,07€ et aux associations 0,08€ pour l'année 2003.
Par rapport au prix de revient d'une copie il est décidé d'uniformiser les tarifs à 0,08€ pour l'année 2004. Les copies en libre service passent de 0,15€ à 0,20€.
Le local du photocopieur étant trop étroit, des travaux sont envisagés pour améliorer cet espace.

- **Le Petit Corpatus :** sortie tous les 2 mois. Il reste l'activité principale de l'association :

Année 2003 : 277 abonnés (117 Corps 160 envoyés). (243 abonnés en 2002).
Tarifs des abonnements 2004 : Corps : 17,50€ , Envoyés : 21,50€, Au N°: 4€
Suite à un coût plus élevé de réalisation, il est décidé de passer les tarifs 2005 à : Corps : 20€, Envoyés : 25€, Au N°: 5€
Une base de données sera créée sur Excel pour une meilleure gestion des abonnés.
Suite à des remarques au moment du réabonnement, il est décidé pour l'année prochaine de distribuer sur Corps les journaux de janvier avec la lettre de relance.
Des améliorations de présentation et de contenu ont été fournies tout au long de l'année, le journal s'est recentré sur Corps et les proches environs, en mettant l'accent sur le patrimoine, l'histoire, la géographie, l'architecture et les traditions. Une enquête a été proposée avec le bulletin de réabonnement afin de mieux connaître le désir des lecteurs.
Cette année, une implication plus importante des acteurs locaux dans l'élaboration d'articles permet d'obtenir plus de diversité dans les thèmes proposés.
Des erreurs ont été relevées dans le Carnet du Jour : il est donc décidé de ne pas faire d'insertion en urgence et de stopper les annonces au 15 du mois précédent la sortie. Nous rappelons à tous nos abonnés qu'il est nécessaire de donner des informations écrites.

Pour des raisons de présentation, il est proposé de remettre l'Edito en page de garde : accord de l'assemblée mais cela dans la mesure du possible et en fonction des contraintes de temps pour l'impression de la couverture couleur.

Rappel du partenariat entre l'association et l'atelier Librarii : possibilité de faire relier ses journaux par année pour la somme de 45€.
Création d'une base de données : numérisation de cartes postales ou photos anciennes de la région consultables à la médiathèque. Nous remercions par avance toutes les personnes susceptibles de nous aider à compléter cette base.

- **Subvention Aide aux Initiatives Locales :** nous remercions notre Conseiller Général pour l'attribution d'une subvention de 900€ pour l'année 2004.

Bilan financier :
Au 31/12/03 : reste sur le compte : 1580,14€
Balance annuelle négative principalement par rapport à une régularisation de la part de Gestetner.

Renouvellement du poste de secrétaire suite au départ de Valérie AVY le poste de secrétaire est vacant. Il est proposé d'élire Franck GARAUD qui a assuré la transition, proposition également de créer un poste de secrétaire adjoint, demande est faite à Valérie CHALLON qui accepte : Accord de l'assemblée.
Bureau : Présidents d'honneur Gérard CARDIN, Gisèle ROUX, Président Luc REYNIER, Vice-présidente Solange BALMET, Secrétaire Franck GARAUD, Secrétaire-Adjointe Valérie CHALLON, Trésorier Hervé FERRIERE, Trésorière-Adjointe : Valérie GUZZO.

La séance est levée et l'assemblée générale se termine autour du verre de l'amitié.

ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB « JOYEUSES RENCONTRES »

Très bonne affluence pour l'assemblée générale du club le samedi 24 janvier. Une cinquantaine de personnes pour la réunion, environ quatre-vingts pour l'apéritif avec les commerçants, les élus, les amis du club.

Le rapport moral (rappel des activités de l'année) était fait par Suzette Garaud, présidente. Ensuite, présentation des projets, voyages, repas, pétanque, etc...

Le rapport financier était présenté par la trésorière, Rose-Aimée Moussier, et fait apparaître une bonne gestion.

Remerciements à tous, et élection des membres du bureau qui reste inchangé : Présidente, Suzette Garaud ; Vice-présidente, Raymonde Ferrari ; Trésorière, Rose-Aimée Moussier ; Trésorière adjointe, Marie-Louise Pellissier ; Secrétaire, Solange Balmet ; Secrétaire adjointe, Marie Girard.

Après l'apéritif, le repas au Nouvel Hôtel rassemblait cinquante et une personnes dans une très bonne ambiance, comme d'habitude.

Le club se réunit tous les mardis à 14 heures. Prix de la carte d'adhérent : 12 euros pour l'année. Venez nous rejoindre pour partager un moment d'amitié et de convivialité !!

MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE CORPS

ASSEMBLEE GENERALE *Samedi 14 Février 2004*

Suzette GARAUD, Présidente, remercie les participants et débute la séance par le rapport d'activité : une légère progression au niveau du nombre d'abonnés et du nombre de prêts a été remarquée par rapport à l'année précédente. Au cours de l'Année 2003, nous avons compté : 205 Abonnés (contre 197 en 2002) (96 Cartes Adulte, 73 Cartes Retraité ou Etudiant, 36 Cartes Enfants).

8722 prêts de livres ont été effectué (contre 8568 en 2002) Dont 5141 BD ou Livres Enfant.

Concernant les achats : 161 Romans et policiers, 40 Documentaires ou biographies, 62 BD, 57 Livres Enfants ou Romans Jeunesse ou Documentaires jeunesse. Soit un total de 338 achats. Pour les abonnements aux magazines en 2003 : GÉO, Le nouvel Observateur, Alpes Magazine, Vertical Roc, et pour la première année Alpinisme et Randonnée. Proposition pour un abonnement Jeunesse type « Les Belles Histoires ».

Le rapport financier est présenté par J-M GONSOLIN : Balance positive +1326,83.

SUBVENTIONS : La Médiathèque remercie par avance le Conseil Général et la Commune pour le versement prochain de la subvention de fonctionnement d'un montant cette année de 3200 €. Montant assez élevé en raison de l'importance des dépenses en achat de livres sur le budget.

Remerciements à Mr Gérard CARDIN, Conseiller Général et Maire de Corps, pour une subvention «Aide aux initiatives locales » d'un montant de 500 € pour l'acquisition de CD Rom.

CNL : 2ème part subvention création. Il n'y a plus de possibilité de demande sauf pour des fonds thématiques.

LOI TASCA : Loi du 18 Juin 2003 relative à la rémunération au titre du droit de prêt en bibliothèque, renforçant la protection sociale des auteurs. Conséquence : plafonnement de la remise consentie aux bibliothèques à 12%, puis à 9% au 1er/08/2004, ce qui entraîne obligatoirement une baisse du pouvoir d'achat des bibliothèques.

TARIFS 2003/2004 :

- Adulte :12 €
- Retraité ou Etudiant :11 €
- Enfant :9 €
- Location par livre : 2 €.

Il est décidé d'augmenter les tarifs de 1€. Hésitation pour le tarif Enfant mais augmentation également suite au nouveau service multimédia qui aura un accès gratuit pour les abonnés.

TARIFS 2005 :

- Adulte :13 €
- Retraité ou Etudiant :12 €
- Enfant :10 €
- Location par livre : 2 €.

Il est décidé de créer un abonnement pour les vacanciers qui ne passent que quelques jours dans la région : appelé Abonnement « Détente Vacances » limité à 15 jours dans l'année au prix de 10 €. Il est proposé de prospecter en posant des papiers d'information au LVT ou dans les gîtes. Exceptionnellement, l'accès Internet est possible pour les non-abonnés. Tarif : 2 €./ Heure.

RAPPEL REGLEMENT INTERIEUR

Durée du prêt : 3 semaines, 2 pour les nouveautés.

- Problèmes de livres gardés trop longtemps par certains lecteurs. Il est décidé de mettre en place un système d'avertissement.

Nombre de livres : 3 romans ou 6 BD avec un maximum de 1 nouveauté par personne.

Age limite carte Enfant : 14 ans.

Location par livre : Caution de 20€ demandée.

HORAIRES :

Mercredi 14H-16H.

Jeudi et Samedi 10H-12H.

ACTIVITES 2003/2004 :

- Inauguration officielle le 21 Juin 2003. avec une signature de Brigitte VAREL pour le Prix Obiou.
- Projet Bibliothèque Tête de Réseau.
- Août 2003 : Equipement informatique d'un poste utilisateur pour avoir accès à la base de la Médiathèque, accès à Internet, consultation CD Rom.
- Stage ABF de Septembre 2003 à Juin 2004.
- Participation à Lire en Fête.
- Expo photos anciennes de l'Ecole et plus. Création d'un classeur à consulter et d'un CD Rom.
- Numérisation de photos ou cartes postales anciennes pour créer une base de données.
- Conférence sur la généalogie. En projet : Salon de l'Histoire locale.
- Venue de Hubert MINGARELLI.
- Vente de livres désherbés à la Foire aux Livres.
- Venue des élèves de l'Ecole de Corps tous les 15 jours avec les instituteurs.
- Loterie à cases numérotées et apéritif comme tous les étés.

Pour terminer l'assemblée, des remerciements à toutes les personnes qui ont effectué des dons et aux bénévoles pour leur travail et leur présence. Le Maire remercie également l'équipe de la Médiathèque pour la bonne gestion de l'établissement et annonce l'ouverture possible d'un café littéraire pendant l'été.

LISTE DES DERNIERES ACQUISITIONS

LA MONTAGNE NUE Reinhold MESSNER
TRAGEDIE A L'EVEREST Jon KRAKAUER
PRISONNIER DE L'ANNAPURNA J-C.LAFAILLE
SISSI LES FORCES DU DESTIN *Hortense DUFOUR*
LA TREIZIEME MORT DU CHEVALIER *Daniel PICOULY*
LE COMPLEXE DE DI *Dai SIJIE*
LA FEMME QUI ATTENDAIT *Andreï MAKINE*
GRANDE AVENUE *Joy FIELDING*
LE VOL DU FRELON *Ken FOLLET*
LES GRILLONS DU FOURNIL *Josette BOUDOU*
VŒUX SECRETS *Danielle STEEL*
ET TOI MON CŒUR POURQUOI BATS-TU *Jean D'ORMESSON*
LA SAISON BARBARE *Andrea H.JAPP*
ALLER RETOUR, TOUS FRAIS PAYES C.ARNOTHY
MYSTIC RIVER *Dennis LEHANE*
LES GENERAUX DU CREPUSCULE *R. DEFORGES*
LES BALS DE VERSAILLES *Michel PEYRAMAURE*
WALTHER, CE BOCHE MON AMI *Henri VINCENOT*
LE MASQUE DE FER *Jean-Christian PETITFILS*
MES TATINS SALEES ET SUCREES *N. COMBIER*
PLAIDOYER POUR LE BONHEUR Matthieu RICARD
LE VENTRE DE L'ATLANTIQUE Fatou DIOME
BATON ROUGE Patricia CORNWELL
ET MON MAL EST DELICIEUX *Michel QUINT*
ENREGISTREMENTS PIRATES *Philippe DELERM*
AVEC LE TEMPS *Jean ANGLADE*
L'ERMITE *Rick BASS*
LA CHAMBRE DE TON PERE *Michel DEON*
COUP D'ETAT *Pierre MOINOT*
JE M'APPELLE ELISABETH *Anne WIAZEMSKY*
UNE EPOUSE PRESQUE PARFAITE *Laurie COLWIN*
SEULS *Laurent MAUVIGNIER*
ECOUTE-MOI *Margaret MAZZANTINI*
MAREE NOIRE Brigitte GIRAUD
AMOURS TRANSVERSALES *Catherine CUSSET*
STENDHAL LE BONHEUR VAGABOND *Jean LACOUTURE*
GLOBALIA *Jean-Christophe RUFIN*
OBJET DE TOUTES LES CONVOITISES *Françoise BOURDIN*
U.V. *Serge JONCOUR*
LES AMANTS DE MALPASSET *Annie BRUEL*
VARIATIONS SAUVAGES *Hélène GRIMAUD*
LES ANGES MAUDITS DE TOURLAVILLE Yves JACOB
L'INVENTION DE L'AUTEUR *Jean ROUAUD*
REDWOOD *Emmanuel MERLE*
L'HOMME DE MA VIE *Madeleine CHAPSAL*
GUERRES FROIDES *Virginie LOU*
RADEAU *Antoine CHOPLIN*
AMAZONE *Maxence FERMINE*
HAUTE EST LA TOUR *Franck PAVLOFF*
CARMELITA Bernard MATHIEU
LES PIONNIERS DE L'OR BLANC *Philippe REVIL/ Raphaël HELLE*
LE ROMAN DU KREMLIN *Vladimir FEDEROVSKI*
LA SORTIE DES CIMES *Marc BATARD*
TOMBER SEPT FOIS, SE RELEVER HUIT *P.LABRO*
GUERIR : le stress, l'anxiété et la dépression sans médicaments ni psychanalyse *David SERVAN -SCHREIBER*
LES ENFANTS DU PAS DU LOUP *Marie-B.DUPUY*
LA RUMEUR DU SOIR *Jacques MAZEAU*
LA DEGUSTATION yann QUEFFELEC
LE PLUS BEAU DES MENSONGES *Belva PLAIN*
L'OMBRE DU DOUTE *Jayne Ann KRENTZ*
DRÔLE DE TRIBU *Claude COURCHAY*
L'ORIGAMI : L'art de réaliser des objets en pliant le papier *E.AZZITA*
ORIGAMI : Techniques de base *Gérard TY SOVANN*
PLIAGES D'ANIMAUX *Maryse SIX*
LE SKATEBOARD
SKATEBOARD *Ben POWELL*
PANIERS ET ACCESSOIRES EN VANNERIE *Rebecca BOARD*
MACRAME FACILES *Christel CLAUDIUS*
NOUVEAUX BRACELETS BRESILIENS *Christel CLAUDIUS*

Infos

ATELIER ORIGAMI (Pliage de papier)
Le Mercredi 7 Avril
Renseignements et inscriptions à la Médiathèque de Corps
(Participation 2€ ou
1,50€ pour plusieurs personnes de la même famille).

LES RESULTATS DE NOTRE ENQUETE

Nous vous avions demandé, avec votre bulletin de souscription, votre perception du Petit Corpatus. En voici les résultats.

VOS COUVERTURES PREFEREES :

1) ND DE LA SALETTE : DU SANCTUAIRE AUX MONTAGNES 7,4/10
2) NOS HAMEAUX EXTREMES 7,1/10
3) L'OBIOU 6,8/10

Viennent ensuite 4)Napoléon à Corps, 5)Le Haut-Beaumont, 6)Vitrail St Eldrade, 7)Boustigue, 8)le village du livre, 9)Renée en tournage, 10)La via-ferrata, 11)Petites Coupures

Monsieur Michel Dumas a été tiré au sort et gagne la meilleure couverture encadrée.

Vous êtes 50% à être abonnés au Petit Corpatus depuis plus de 10 ans, et plus des ¾ d'entre vous disent que chaque numéro est lu chez vous par plus de 3 personnes. Ainsi, nous pouvons estimer que vous êtes plus de 700 lecteurs du Petit Corpatus. Vous jugez à 92% que votre journal s'est amélioré au cours des 2 dernières années, et donc que le prix de l'abonnement est justifié.

Le carnet du jour est lu en premier par 20% d'entre vous mais le conseil municipal est la première rubrique dans 23% des cas, puis les articles liés au patrimoine par 15% d'entre vous. C'est la rubrique Montagne qui arrive en quatrième position de vos préférences. Le trio de tête est pour nous une surprise puisque les actualités n'arrivent qu'en cinquième position, et le conseil municipal est en tête, même si vous souhaitez une clarification des comptes rendus. L'intérêt que vous portez à la montagne nous poussera sans doute à faire un numéro spécial dans le courant de l'année. Globalement, les bonnes notes obtenues par les pages patrimoine nous montrent que nous avons eu raison de mettre en place cette rubrique, qui répond à un réel besoin de votre part.

Une autre surprise est venue de vos dossiers préférés. C'est celui de la catastrophe du lac qui arrive largement en tête. Cela montre le besoin que l'on a tous à replonger dans le passé, même si celui-ci n'est pas toujours réjouissant. Une seule personne a jugé ce dossier « inutile » ! Vous démontrez tous le contraire…

Le trio de tête des couvertures les plus appréciées est conforme à nos prévisions. Celle de La Salette est sans surprise la meilleure, peut-être est-ce parce qu'elle est la dernière en date. Vous jugez tous que les couvertures sont de grande qualité, à l'exception d'une personne (toujours la même !) qui les juge trop chargées et de très mauvaise qualité.

Certains d'entre vous émettent le souhait d'une rubrique consacrée au courrier des lecteurs. Vous pouvez donc nous écrire à la Maison du Tourisme, siège du comité de rédaction, et nous publierons les lettres les plus intéressantes. Dans ces nouvelles rubriques, vous souhaitez que nous parlions des métiers de Corps maintenant disparus, des Foires anciennes, ou que nous présentions un livre ou un ouvrage. Nous essaierons, avec votre aide, de répondre à votre attente.

Les idées de dossiers que vous apportez se concrétiseront dans les prochains numéros. Ainsi, vous souhaitez un historique de la construction du barrage du Sautet (un numéro du Petit Corpatus lui sera consacré). Sur cette même idée, l'un d'entre vous souhaite que nous parlions des habitants de St Brème : si vous avez des informations à ce sujet, merci de nous contacter. Vous avez demandé plusieurs fois que nous revenions sur l'histoire de Corps. Nous avions déjà consacré en 2002 une rubrique en épisode sur le sujet. Nous ferons en 2004 un numéro spécial sur Corps, avec une visite guidée des rues de notre village.

VOS DOSSIERS PREFERES :

1) La Catastrophe du Lac 7,4/10
2) ND de La Salette 7,3/10
3) Nos hameaux extrêmes 6,8/10

Viennent ensuite 4)l'Obiou, 5)le lac du Sautet, 6)les journées Napoléoniennes, 7)Boustigue, 8)les vitraux, 9)via ferrata, 10)le Haut Beaumont, 11)Village du livre, 12)le tournage de Petites Coupures, 13)Renée, 14)La société OSE

VOS RUBRIQUES PREFEREES :

1) Conseil Municipal 7,9/10
2) Patrimoine historique 7,8/10
3) Carnet du jour 7,6/10

Viennent ensuite : 4)Montagne, 5)Actualités, 6)Patrimoine architectural, 7)Edito, 8)page rétro, 9)Patrimoine géologique, 10)communauté de communes, 11)patrimoine économique, 12)météo, 13)cuisine/jardinage, 14)gazette du foot

Vous avez abordé également le souhait d'un dossier sur les transports entre Corps et La Salette depuis l'apparition, ou sur l'historique du bâtiment de l'actuelle maison de retraite.

Nous vous remercions en tout cas pour les messages de soutien que vous nous avez fait passer à cette occasion, et vos suggestions seront, dans la mesure du possible, exploitées. Vous dites que vous aimeriez une meilleure qualité des pages intérieures, et notamment des photos, avec (pourquoi pas) des pages en couleur. Si cette solution est difficile à mettre en œuvre, nous vous promettons toutefois d'y travailler cette année.

Merci à tous pour votre aide et vos encouragements. Le nombre d'abonnés, encore en augmentation cette année, montre que votre journal, même s'il n'est pas parfait, répond à vos attentes.

Médaille de Vermeil pour l'Adjudant chef MASSE Guy

A l'occasion de la traditionnelle cérémonie de la Sainte Barbe qui s'est déroulée le 10 janvier, le colonel Enard, directeur départemental du service d'incendie et de secours a décerné au nom du Préfet de l'Isère la médaille d'honneur des sapeurs pompiers de vermeil pour 25 ans de service et de dévouement à l'Adjudant chef MASSE Guy.

-Il y a 25 ans, tu signais ton premier engagement. Racontes-nous comment se passaient alors les interventions.
La sirène sonnait, le camion ramassait les pompiers disponibles dans Corps. On n'avait pas de casernement, seulement un casque et une veste de cuir. On ne savait pas ce qui nous attendait. On n'avait pas de formation non plus donc pas de méthode spécifique. C'était essentiellement des départs pour feu.

-Tu as été pompier communal, maintenant nous sommes des pompiers départementaux. Qu'a apporté ce changement ?
Essentiellement la même formation pour tous les pompiers de France et donc une uniformisation des secours. On a tous les mêmes engins, tous le même matériel et tous les mêmes gestes à effectuer.

-Quel est le souvenir le plus marquant lié à ton activité de sapeur pompier ?
C'était sur un feu de maison. La seule chose que j'ai pu sortir presque intact des déblais était le nounours du petit garçon qui attendait dehors !

- A la lumière de ton expérience qu'est-ce qui est le plus difficile chez les pompiers ?
Etre sûr d'utiliser la bonne méthode, celle appropriée au secours demandé. Ne pas avoir à se dire après : « Et si j'avais fait comme ça ? » Il faut aussi sans arrêt se remettre en question parce que les secours et les techniques évoluent.

- Et qu'est-ce qui apporte le plus de bonheur ?
L'esprit d'équipe, d'entre aide, de confiance…Mener à bien toutes les missions. Et aussi la gratitude des victimes.

- Décidément on ne résumera pas 25 ans en une page, alors je te remercie au nom de tous les habitants du canton et de ceux qui le traverse, mais aussi en mon nom, pour ton courage et ton dévouement.

(propos recueillis par Frédérique Venzin pour le Petit Corpatus)

Le Monte Carlo Historique de passage à Corps

Lundi 2 février, le village était en ébullition, plus de 300 voitures anciennes inscrites au Monte Carlo Historique sont passées à Corps pour rejoindre la ville étape de Gap.
Les concurrents qui se sont arrêtés pour se ravitailler l'on fait en bonne et due forme au garage Rivière. En effet, un café leur était offert ainsi que des spécialités du coin que les concurrents ont avalé à la hâte pour relier la ville étape de Gap.
Puis vint le passage de Jeannot Ragnotti, un pilote très attendu et un peu à part, l'occasion de se remémorer les bons souvenirs vécus en sa compagnie il y a quelques années quand son camp de base pour de nombreux rallyes était l'Hôtel de la Poste. Certains se souviennent des essais de voitures jusque tard dans la nuit.

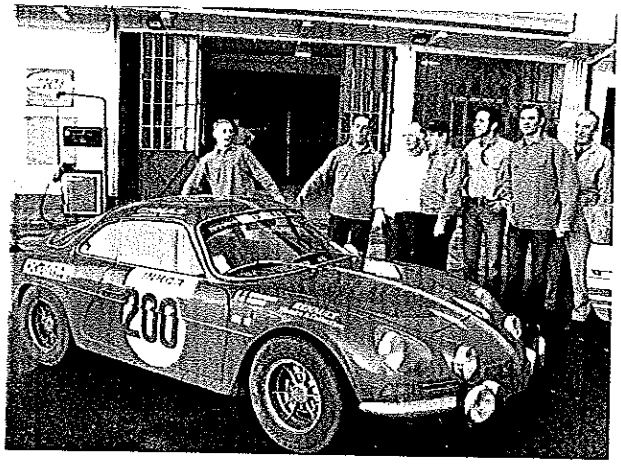

Il participe et a participé à de nombreux rallyes, au trophée Andros, en 2002 il a été 1er au Tour de France Automobile. Nous saluons donc ce boute en train qui anime mieux que personne ces événements automobiles et remercions le garage Rivière et La Maison du Tourisme pour l'accueil chaleureux des participants qui l'année prochaine pourraient faire étape à Corps…

LA PAGE DE L'ECOLE DE CORPS

Par les enfants de l'école

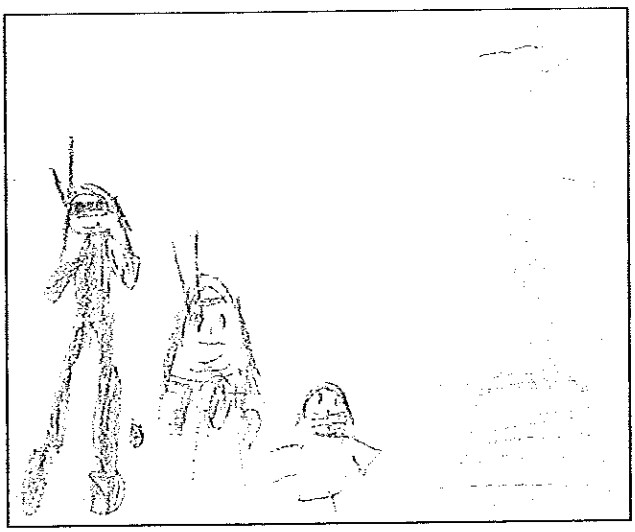

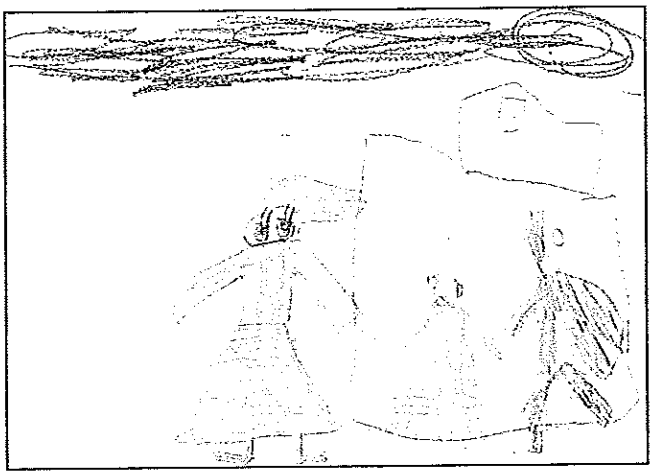

La journée à Valbonnais

Nous sommes partis à Valbonnais en car. C'était avant les vacances. Nous sommes arrivés à l'école de Valbonnais et nous avons goûter. Puis nous avons fait différentes activités. Les petits ont fait des gâteaux avec Emilie et la maman de Sandra. Ils ont aussi fabriqué un bonhomme avec Loïc. Après le pique-nique, nous sommes allés voir un spectacle de marionnettes. C'était rigolo ! Ensuite, nous sommes revenus à Corps. C'était une très bonne journée et nous nous sommes bien amusés !

Carnaval à l'école de Corps

Le 26 février, nous avons fêté le carnaval à l'école de Corps. Nous avons brûlé Monsieur Carnaval dans la cour. Tous les enfants étaient bien déguisés. Pour finir, nous avons goûté tous les gâteaux que les mamans avaient préparés.

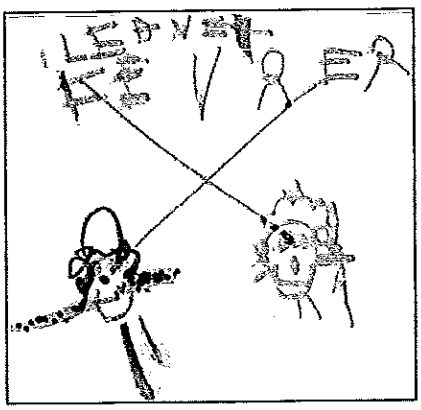

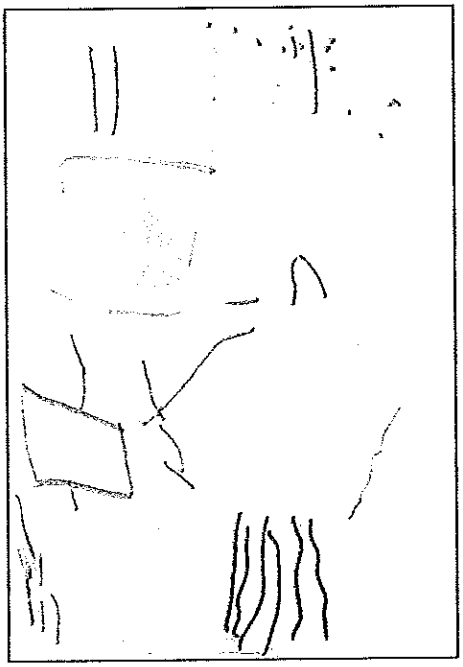

CINE VADROUILLE AUTOUR DU MONDE

Pour la troisième année consécutive la manifestation *CINE VADROUILLE AUTOUR DU MONDE* aura lieu début juin. Cinq soirs de suite, du 1er au 5, dans différentes salles du circuit, dont Corps bien évidemment, cinq films venus d'ailleurs vous seront proposés en version originale sous-titrés français.

Nous n'avons pas encore fixé définitivement la programmation mais nous pouvons néanmoins vous présenter la liste des films que nous aimerions beaucoup vous faire découvrir. La décision définitive se prendra courant avril. Certains films sortent fin avril, aurons nous une copie ? La disponibilité des intervenants sera aussi un élément à prendre en compte. Tout dernièrement des rencontres lors du Festival de Cinéma d'Alès *ITINERANCES* , nous permettent d'espérer la venue du réalisateur irakien Amer ALWAN pour accompagner son film ;

ZAMAN, L'HOMME DES ROSEAUX. Superbe film qui raconte l'histoire d'un vieil homme qui quitte sa région de marécages (splendides images) pour chercher à la capitale les médicaments indispensables à son épouse et presque introuvables depuis l'embargo.

Ce film sort fin avril sur 25 copies. Espérons que le distributeur pourra satisfaire notre demande, un mois après la sortie nationale. Amer ALWAN s'est engagé d'intervenir auprès de lui.

Voilà donc la liste promise qui avait été élaborée avant la rencontre avec Amer ALWAN et son film.

AU FEU Bosnie-Herzégovine de Pjer Zalica.
Deux ans après la guerre, on annonce la prochaine visite du président des U.S.A. dans un petit village. Aussitôt, c'est la mobilisation pour camoufler les trafics en tous genres et pour feindre l'harmonie entre les communautés déchirées. Une comédie grinçante qui rappelle les débuts de Kusturika.
Film découvert au Festival du Cinéma Méditerranéen à Montpellier et revu dernièrement à Alès.

NOI ALBINOI Islande de Dagur Kari.
Est-il l'idiot du village ou un génie incompris ? A 17 ans Noi tente de combler le vide existentiel de sa vie monotone dans un fjord coupé du monde extérieur. Il rêve de s'évader avec Iris, qui travaille dans une station service; mais pas facile de s'échapper de l'emprise de ces immensités neigeuses.

LA VIE C'EST SIFFLER Cuba de Fernando Perez.
Destin croisé de 3 personnages, drôles, attachants, qui cherchent le bonheur à la Havane, ville où l'absurde et le merveilleux font partie du quotidien. La situation politique de Cuba, bureaucratie, censure, répression ... y est abordée d'une manière métaphorique et non sans humour par Fernando Perez, vivant toujours à Cuba, qui exprime aussi un amour passionné pour son pays et son histoire.

LE CHEMIN DE LA LIBERTE Australie de Phillip Noyce.
Dans les années 30, en Australie, trois fillettes métis s'échappent d'une pension et parcourent plus de 2000 kilomètres à pied pour rejoindre leur mère... Inspirée de faits réels, dénonçant les lois coloniales, une aventure à bout de souffle à la poursuite de la liberté.
Film découvert l'été dernier au Festival de Cinéma de Douarnenez et revu à Alès.

KHAMOSH PANI Pakistan de Sabiha Sumar.
Basée sur des faits réels, l'histoire débute en 1979 alors que le Pakistan s'engage sur la voie de l'islamisation après le coup d'état du général Zia. Elle relie le destin d'une femme et l'évolution politique du Pakistan au cours des 25 dernières années. Un magnifique film qui rappelle une histoire que l'on connaît mal, mais qui prend ici valeur universelle. Un film rythmé et esthétique. Une actrice exceptionnelle...

OSAMA Afghanistan de Sedigh Barmak.
Sous le régime des talibans, une jeune fille est obligée de se travestir en garçon pour pouvoir circuler librement. Une bouleversante leçon d'humanité de Sedigh Barmak, un cinéaste qui a repris ses activités après le départ des talibans. Un des films les plus émouvants de Cannes 2003 d'après les critiques.
Film découvert fin 2003 à Nantes au Festival des 3 Continents, revu à Alès, doit sortir fin mars.

D'autres films ont aussi retenu notre attention : *LE FILS DE LA MARIEE* Argentine, *ABOUNA* Tchad, *GOOD BYE LENIN !* Allemagne, *UN TICKET POUR JERUSALEM* Palestine, *LES YEUX SECS* Maroc... au cas ou nous n'aurions pas de copie des films précédents...

Le prochain numéro du PETIT CORPATUS paraîtra alors que la manifestation CINE VADROUILLE AUTOUR DU MONDE aura déjà eu lieu. Dés la deuxième quinzaine de mai surveillez les points d'affichages habituels. Vous y trouverez aussi un document présentant le programme détaillé.

Vous trouverez le programme d'avril pour la salle de CORPS dans la rubrique *ACTUALITES*

Prix Obiou
Corps - Isère

Le Prix Obiou 2004, prix littéraire des maisons d'Editions Rhône-Alpes organisé par l'Association de Développement Touristique et la Médiathèque, en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère est lancé ! **La remise du prix en présence de l'auteur** récompensé aura lieu pour la fête de la St Pierre **Dimanche 27 juin 2004 Salle de la Mairie à 15h00.** Nous vous informons que le Comité de Lecture composé d'une quinzaine de personnes a commencé son travail de lecture et d'analyse des romans ou récits. Nous avons actuellement 10 ouvrages inscrits au Prix. Cette année, nous fêterons les **5 ans du Prix Obiou** avec quelques modifications concernant le règlement : il n'y a plus de thème particulier comme précédemment « le roman du terroir » et nous nous sommes adressés en particulier à toutes les Maisons d'Editions de la région Rhône-Alpes.
Nous vous communiquons la liste des ouvrages participants car vous pourrez d'ici le mois de juin les emprunter à la Médiathèque de Corps. Nous vous tiendrons au courant des nouveaux envois dans le prochain numéro.
« Le printemps de Tiahuanaco » « Un arbre en Israël » « Le rassembleur d'etincelles » « L'emmuraillé » « Feux de paille et feux follets » « Papy, la montagne et moi » « Les pionniers de l'or blanc » « La sortie des cimes » « Le grand voyage du Pount » « Les aventures de Déodat de Dolomieu »

LA SAINTE AGATHE

Une vingtaine de femmes ont participé au repas de La Sainte Agathe organisé par Claudine et Nathalie Vendredi 13 février à l'Hôtel de la Poste.
Christiane et Gilbert avaient comme d'habitude mis les petits plats dans les grands pour contenter ces dames venues se régaler de salade de homard, Foie gras maison ou dessert raffiné aux pommes.
Nous remercions les Agathines 2004 et leur fixons rendez-vous à l'année prochaine.

RESULTATS DES ELECTIONS CANTONALES

	1ER TOUR								2EME TOUR			
	INSCRITS	VOTANTS	EXPRIMES	CARDIN (UMP)	AUFORT (FN)	BORRANI (LO)	COLLIAT (PT)	BATTISTEL (PS)	VOTANTS	EXPRIMES	CARDIN (UMP)	BATTISTEL (PS)
AMBEL	48	31	30	15	1	1		13	33	33	18	15
BEAUFIN	35	33	33	23		1		9	32	32	23	9
CORPS	458	336	330	233	7	3	4	83	389	378	269	109
COTES DE CORPS	92	71	68	41	2	2	2	21	74	70	44	26
MONESTIER D'AMBEL	43	28	27	15			1	11	30	29	19	10
PELLAFOL	226	171	166	103	5	2	2	54	187	184	127	57
QUET EN BEAUMONT	73	48	47	18	2	1		26	56	55	24	31
SALETTE FALLAVAUX	111	89	88	52	6	2		28	94	91	60	31
SALLE EN BEAUMONT	302	249	241	58	9	3		171	254	247	59	188
ST LAURENT EN B.	327	221	217	47	17	3	6	144	248	246	66	180
ST MICHEL EN B.	60	50	50	27	3			20	49	49	26	23
ST PIERRE DE M.	97	76	72	16	5	1	3	47	76	74	17	57
STE LUCE	50	33	33	23	1			9	40	39	28	11
TOTAL	**1922**	**1436**	**1402**	**671**	**58**	**19**	**18**	**636**	**1562**	**1527**	**780**	**747**
%		**74,7%**	**97,6%**	**47,9%**	**4,1%**	**1,4%**	**1,3%**	**45,4%**	**81,2%**	**97,8%**	**51,1%**	**48,9%**

Rappel 1er tour 1998 : Inscrits 1941, Votants 1294 (66,7%), Exprimés 1253 (96,8%), Charles (PCF) 64 (5,1%), Schneider (FN) 138 (11,0%), Trossero (PS) 446 (35,6%), Cardin (Solidarités) 605 (48,3%).
2ème tour 1998 : Votants 1277 (65,8%), Exprimés 1237 (96,9%), Trossero 563 (45,5%), Cardin 674 (54,5%)

Un livre de Jean GUEYDAN vient de paraître :
« **Les Seigneurs du Beaumont** » 460 pages
en vente 40€. Il est composé de 3 parties :
1 Histoire générale « vue du Beaumont »
2 Histoire locale des centaines de petits seigneurs de la région.
3 Généalogie de toutes les familles seigneuriales et des principales familles de châtelains citées en 2ème partie.
Si cet ouvrage vous intéresse, vous pouvez retirer une souscription à la Médiathèque ou à la Maison du Tourisme de Corps.

DEUX EXPOS A CORPS

L'Association A.C.T. organise dans la nouvelle salle de la Mairie du **3 au 9 Avril 2004 :**
Une exposition de Catherine CHARLES : Peinture à l'huile sur le thème : **Paysages du Valgaudemar.**
Du 1er au 7 Mai 2004 : Origami et Papiers
Possibilités d'ateliers, renseignements au 04 76 30 17 24 ou à la Médiathèque

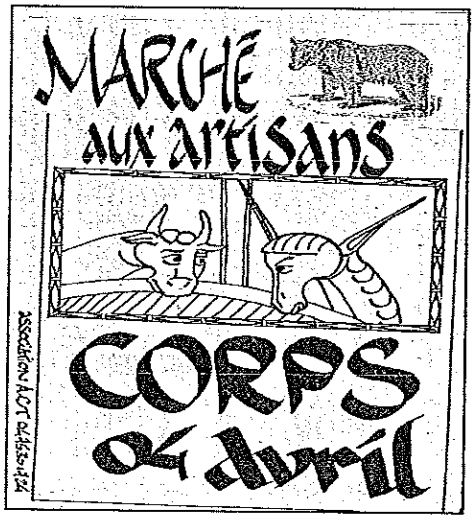

SALON DU LIVRE ANCIEN

Organisé par l'Association ABC
Dimanche 11 Avril 2004
Salle de la Mairie de Corps.
Renseignements ABC : 04 76 30 16 12

SORTIE DU DVD « MARIEES MAIS PAS TROP »

Le film de Catherine CORSINI avec Jane BIRKIN et Emilie DESQUENE, inclus un bonus sur le tournage au prix de 23€

PROGRAMME CINE VADROUILLE
VENDREDI 9 AVRIL 2004 A CORPS
Salle de la Mairie 2 Films
18h30 : **Le dernier des samouraï** avec Tom Cruise
21h00 : **Fast and furious 2** de John Singleton

Un spectacle dynamique, décapant et poétique.
Organisé en partenariat avec la chorale « Chœurs à Corps ». Un bus gratuit fera un aller retour Corps - La Salle en Beaumont.
Prix des places : 8€ gratuit pour les – de 12 ans.
Renseignements et inscriptions pour le bus et le spectacle : Maison du Tourisme de Corps :
04 76 30 03 85

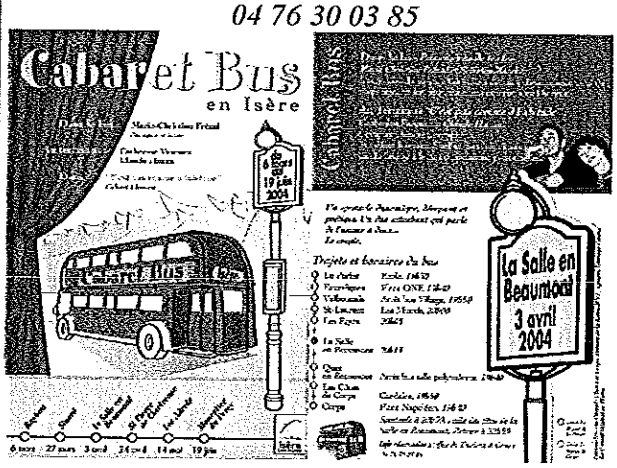

HOTEL RESTAURANT LA MARMOTTE
Changement de propriétaire

Sébastien Bouvier vous informe de la reprise de l'établissement à partir du 15 Avril 2004.
Produits du terroir, spécialités (caillettes, murçon...).
Un apéritif vous sera offert
vendredi 16 avril à partir de 18h00
Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé.

FETE DE LA ST PIERRE
Samedi 26 et Dimanche 27 juin 2004
Foire aux Livres, Cartes Postales Anciennes, Vieux Papiers, Vide-Grenier.
Parking Prayer sous chapiteau et Salle de la Mairie
Dimanche 27 : Remise du Prix Obiou Salle de la Mairie
Tous les particuliers ou Associations qui souhaitent : proposer des animations dans le cadre de la fête du village
ou participer au déballage du Vide-Grenier
dans les rues de Corps peuvent se faire connaître et se renseigner
A la Maison du Tourisme de Corps au 04 76 30 03 85

PELLAFOL : PAYS REMPLI D'AGREMENT

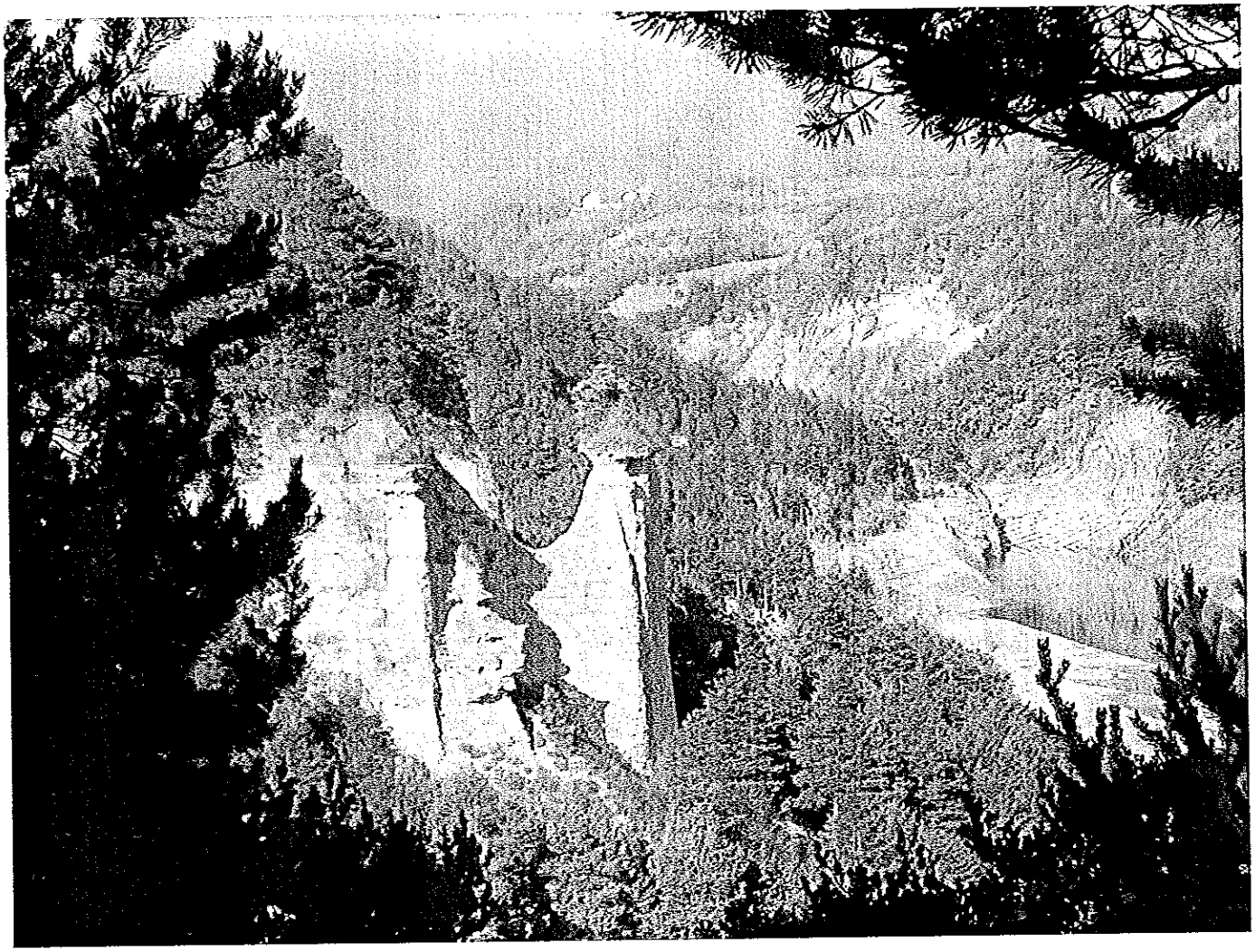

A la demande du Petit Corpatus, Yvon Corger, originaire du Vieux Pellafol et remontant dans sa maison familiale quasiment tous les week-ends, a bien voulu retracer l'histoire de ce village. Il nous livre également ses impressions et nous explique pourquoi on ne peut qu'aimer Pellafol...

En avril 1922, entre les hameaux de la Javergne et des Payas, près d'une ancienne route conduisant aux vestiges d'un pont dit romain, un cultivateur découvrit à 1,80 m de profondeur parmi des débris de cuir décomposés, un lot de 180 pièces. Après expertises, ces pièces furent datées de 324 ou 325 ans après JC. 1602 ans séparent donc ce cultivateur de ceux qui ont enterré ces pièces... Pourquoi ces pièces étaient-elles là ? Etait-ce suite à un danger ou à un vol ? 1602 ans, espace de temps vertigineux qui semble nous plonger dans un passé irréel.

L'ORIGINE DE PELLAFOL

Pellafol est situé à la limite sud-est du département de l'Isère, sur la rive gauche et ouest de la Souloise et du lac du Sautet. La commune actuelle est la plus vaste du canton (3000 hectares), elle inclut au sud-ouest les forêts et les sommets rocheux du massif de l'Obiou

(2789m) et à l'est un vaste plateau morainique (altitude 928m). Géographiquement, Pellafol est situé à la limite du Trièves et du Beaumont.

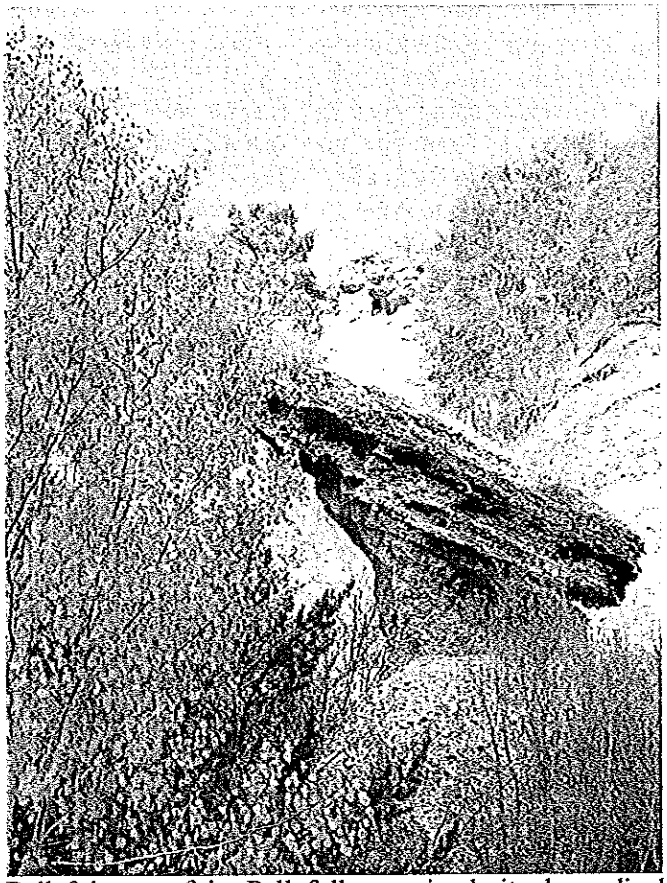

Pellafol, autrefois Pellafollum, viendrait du radical « pel » qui signifie « hauteur arrondie » et de « fol » du latin « fagas » qui veut dire « hêtre » ; ainsi, sa signification pourrait être « la montagne des hêtres ».

Pellafol est aussi né des grands mouvements sémiques et du passage des glaciers en particulier celui de la moraine. On peut imaginer qu'à cette période, les différents villages que nous connaissons actuellement (Corps, Ambel, Monestier) touchaient Pellafol. Puis le Drac via la Souloise a dû faire son lit, et c'est déjà en cette période qu'a dû commencer l'inexorable avance des ruines.

Il faut attendre 800 avant JC pour trouver la trace des premiers occupants dans notre région. En effet, en 1974 des découvertes furent faites sur une peuplade appelée les « ligures ». Vivait-elle à Pellafol ? Pas de trace, pas plus de traces que les « tricorii (d'origine celto-ligure) que les romains trouvèrent en 125 avant JC.

L'HISTOIRE DE PELLAFOL

A partir du 3ème siècle, c'est la période des invasions et en particulier par les Sarrasins. Invasions qui se terminent en 906 après que tout a été pillé, brûlé, volé....

La paix revenue, c'est le temps de la reconstruction. En 1060, Rostagnus de Posternas signe un accord avec le prieur de Domène, le seigneur de Puy Bosson pour la construction d'une chapelle a la Posterle. A partir du 12ème siècle, c'est la construction d'un prieuré a la Croix de la Pigne (la maison de la Ste Croix) par des Bénédictins de St Michel de la Cluze. Les moines apportèrent le fer et les moulins à eau, ainsi que la sélection des graines et des animaux. Mais c'est encore une époque troublée, le pouvoir central est lointain, le royaume est grand et l'église ne peut tout contrôler, cette situation favorise l'éclosion d'états indépendants ayant chacun à leur tête un seigneur local.

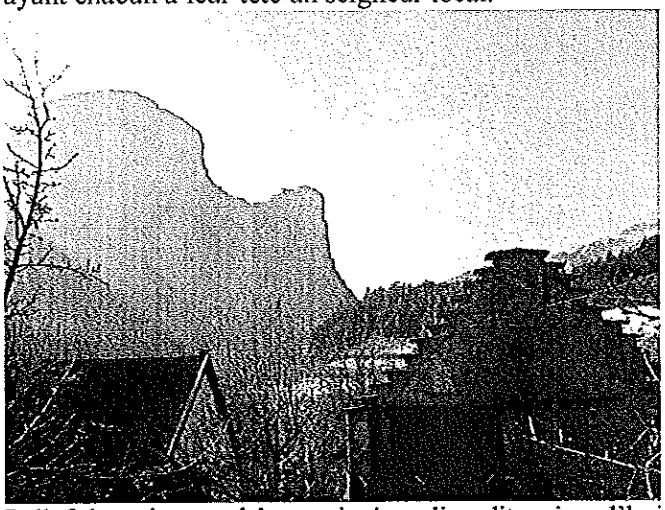

Pellafol avait son château situé au lieu-dit aujourd'hui le Vieux Pellafol, un château près d'une chapelle construite aussi par des moines Bénédictins. Son seigneur était Guillaume de Montorcier, homme dur et violent, accusé du meurtre du prieur de la Croix de la Pigne.

Il reçoit des lettres de pardon et tente de reprendre par la force en octobre 1426 son château. Mais le gouverneur du Dauphiné et le procureur fiscal du Grésivaudan font lever une armée par les seigneurs de la Mure, du Trièves, du Beaumont, du Chatelard et des Morges. Ceux-ci sont réticents à se battre malgré la supériorité de leurs hommes face à Montorcier. Après 4 jours d'un siège rocambolesque où la seule bataille ne dure qu'une demi-heure et où les assiégeants préfèrent manger ou aller à la messe plutôt que de se battre ;

Guillaume de Montorcier s'enfuit dans la nuit du 1er au 2 novembre 1426, sans doute chez son frère seigneur de Beaufin. Le 7 décembre, le château et sa tour sont rasés. Guillaume de Montorcier aurait été décapité à St Bonnet en 1458.

Le 15ème siècle amène avec lui les guerres de religions. Les édifices religieux sont souvent brûlés ou détruits. Les moines sont souvent tués ou dispersés. C'est ainsi que le prieuré de la Croix de la Pigne fut détruit. Seule la chapelle de la Posterle fut épargnée, tant la misère était grande. Dans les années 1700, la notion de commune n'existait pas, il fallut attendre la révolution, aussi le paysage se découpait comme suit. 3 paroisses : la Posterle, Pellafol, la Croix de la Pigne. La paroisse de La Croix de la Pigne débordait largement sur l'actuelle commune de Cordéac. Elle englobait les villages des Moras, des Sauvages, des Roussins et de la Batie.

Il devait y avoir 130 habitants. L'imposition moyenne était de 7 sols. 1 seule personne payait plus d'une livre (1 livre = 20 sols). La Posterle, la plus petite, la plus pauvre et la plus peuplée, l'imposition moyenne était de 6 sols. Pellafol, la plus grande et la plus riche. Elle possédait 4 villages (les Chanaux, les Payas, la Javergne, Pellafol) ainsi que le moulin de la Souloise. L'imposition moyenne était de 14 sols et 2 familles payaient plus de 2 livres. Les axes de commmunication étaient le Dévoluy et Corps. La population est à 98 % paysanne, la religion catholique est majoritaire mais des familles protestantes y sont présentes. A noter 3 décès de personnes de 95 ans en 1787.

Le 18ème siècle et le 19ème siècle amènent travail et exode.

En 1850, la misère est grande, on travaille pour une journée et il n'y a souvent pas de salaire, seulement de la nourriture. Les exploitations sont petites et l'eau vient souvent à manquer. C'est dans ce contexte qu'en 1880, l'idée de construire un canal d'rrigation venant du Dévoluy émergea, canal qui devait arroser les différentes plaines de Pellafol. Le projet était ambitieux quand on songe aux moyens techniques de l'époque. Creusé à flanc de montagne, ou dans la montagne même !! Mais la population est nombreuse et le préfet de Hautes-Alpes n'hésite pas à pousser son collègue de l'Isère à inciter la mairie de Pellafol à entreprendre les travaux. Malheureusement le canal était poreux, et le débit de l'eau pas assez important. Parallèlement, il noya des terres, provoquant une érosion encore plus rapide de la ruine. Le canal fut définitivement abandonné en 1890. Il reste encore aujourd'hui les traces quasi intactes. Puis en 1900, le captage d'autres sources ou le changement de canalisation se fit cruellement sentir, mais la guerre de 14/18 engloutit les crédits, et il faudra attendre les années 30 pour l'implantation de fontaines et le changement des canalisations. Enfin plus près de nous dans les années 90, la communauté européenne vota des crédits pour l'irrigation. La commune en bénéficia et un système d'irrigation moderne fut mis en place.

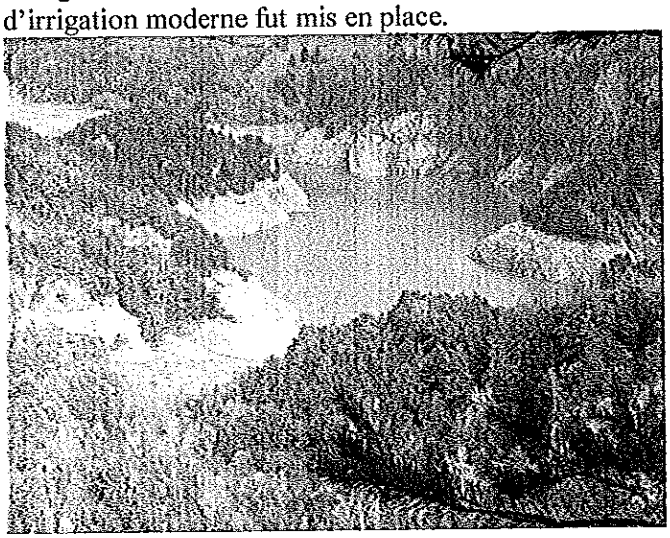

LE LAC DU SAUTET

Pendant longtemps, les berges du Drac furent l'objet d'intérêt et souvent louées. Au début des années 20, il fut décidé de construire un barrage, pour cela il fallut noyer le village de St Brême. L'histoire ne nous dit pas s'il y eut des manifestations, comme on pourrait le voir aujourd'hui, contre ce projet. Autres temps, autres mœurs. Cette construction amena une grosse bouffée d'oxygène tant sur le plan économique que social. La sortie de la guerre 14/18 était difficile et la population décroissante, la construction amena de la main d'œuvre, des familles qu'il fallut loger, nourrir ; certains s'établirent, d'autres se marièrent avec les autochtones...Ce qui amena pour beaucoup un

accroissement financier, et une population grandissante. Les travaux, dont on peut admirer les photographies au Sautet, durèrent jusqu'à la fin des années 30. En 1945 le barrage fut nationalisé et devint la propriété de EDF.

LA CATASTROPHE DE L'OBIOU

Au début des années 50, Pellafol est un village quasiment inconnu. Pourtant un événement le porta sur la scène nationale.

En effet, par une journée glaciale du 14 novembre 1950, le bruit d'une explosion se fit entendre depuis l'Obiou. Certains virent même une boule de feu. C'était un DC4 canadien. Pris dans la tempête l'avion heurta la crête ouest de la montagne avec son aile droite, sous la violence du choc les corps des victimes furent projetés au pied de la falaise et les débris dispersés sur la face nord.

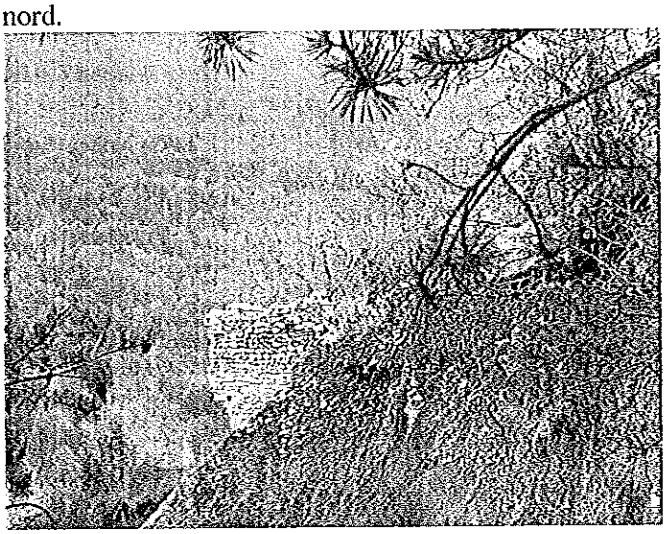

Des recherches furent entreprises par des civils locaux et par des militaires. Les corps furent redescendus à bras d'hommes avec beaucoup de difficultés, tant les conditions météorologiques étaient mauvaises, et déposés de l'école à l'église de la Croix de la Pigne transformée pour l'occasion en chapelle ardente.

L'émotion fut immense devant le nombre des victimes, leur origine (ils étaient canadiens, parlaient la même langue que nous, et revenaient de Rome). Des funérailles émouvantes eurent lieu à la cathédrale de Grenoble. Les corps ne furent pas rapatriés, ils restèrent d'abord une année au cimetière St Roch avant de reposer définitivement dans un cimetière près d'une chapelle sur le bord de la route conduisant au sanctuaire de la Salette.

Apres l'émotion vinrent les questions. Pourquoi cet avion, un skymaster, volait-il aussi bas ? Pourquoi avait-il pris ce chemin aérien ? Pourquoi un des corps avait-il été donné à une personne venant d'Italie, alors que tout autre rapatriement avait été refusé ? Pourquoi ce manque de transparence devant le nombre des victimes ? En tout cas L'Obiou garde le secret, et aujourd'hui encore, on voit des vestiges divers et des traces d'impacts dans le roc.

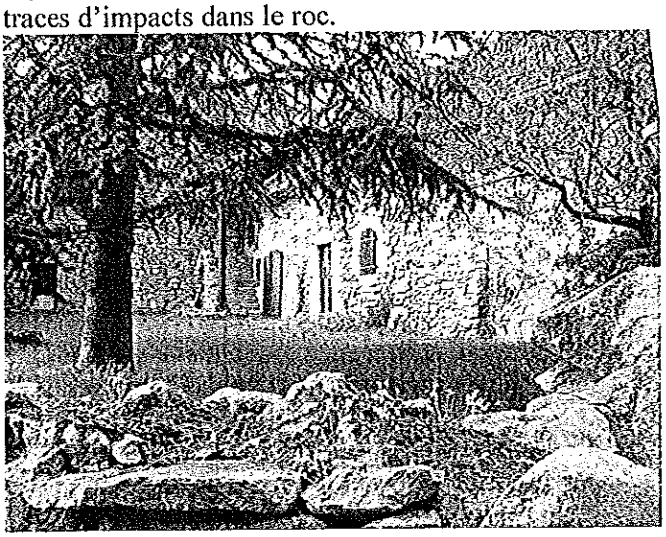

L'EXODE VERS LES VILLES

Puis de l'événement collectif vint l'événement individuel. Petit à petit la jeunesse quitta le village pour le travail d'abord et puis parce que la vie était parfois plus simple en ville.

La lente évolution de la société était aussi en marche, et ce n'est pas la période hippie des années 68/70 qui donna le goût du retour à la terre. Mais peut-être déjà chez certains une autre idée du rural, le respect de l'environnement.

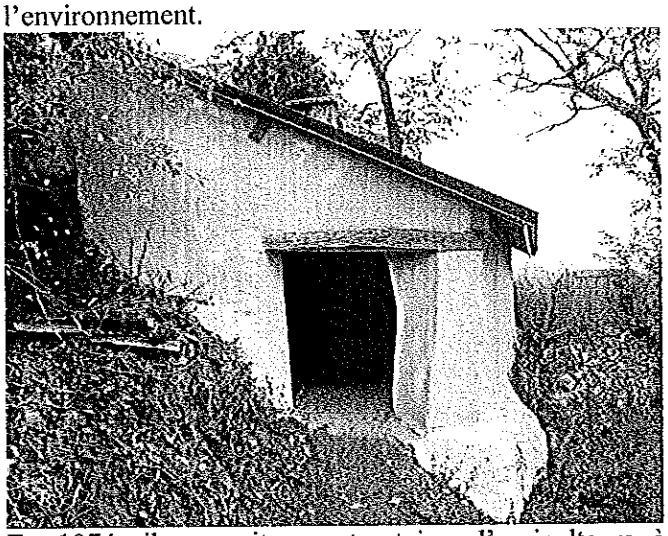

En 1974, il y avait une trentaine d'agriculteurs à Pellafol. En l'an 2000 il n'en reste plus que 6, et pourtant les terres sont toutes exploitées. Certes, la forêt est redescendue, les cotés du Vieux Pellafol sont complètement reboisés, laissant disparaître ce que la main de l'homme avait mis tant de temps à défricher. Aujourd'hui l'agriculture est mécanisée...

Au milieu des années 90, un soir je fus invité à partager le repas de Blanche et Marcel Barbe du Vieux Pellafol. Je leur demandais de me parler de leur passé, du Pellafol d'autrefois. Ils commencèrent par une histoire, qui rappela un événement puis un souvenir, la famille, les amis, les voisins, les liens qui les unissaient les uns aux autres. Je restais fasciné par leur

modernité : pour eux c'était un bien toute cette évolution. La vie autrefois était trop dure, il y avait trop d'impondérable, et en même temps, le vide du village était pour eux une interrogation sur l'avenir. Cette soirée fut pour moi exceptionnelle et très enrichissante, je regrette aujourd'hui de ne pas les avoir enregistrés. Mais sans doute auraient-ils été mal à l'aise.

Quand je repense à mon enfance, je revois d'autres voisins, les Lays, la traite de leurs vaches à la main... L'odeur de leur petite écurie, lui et sa faux. Je revois ma grand-mère discuter avec ses voisins qui étaient aussi ses amis, ils avaient souvent partagé le sucre et le sel de la vie. Je les écoutais raconter de vieilles histoires ou parler de la vie, il y avait quelque chose de sûr et de permanent. La vie a avancé, ils nous ont quittés. Et pourtant quand aujourd'hui je pose la question à mes voisins ou à mes amis : « pourquoi aimez-vous Pellafol ? » Tous me répondent « parce que l'air y est meilleur, ou parce qu'il y a du silence ou par ce que je suis plus près de la nature.... Etc.» Et je me demande alors si, comme les tous premiers hommes qui sont venus s'installer dans ce lieu, nous ne ressentons pas le même goût du bonheur de vivre ou d'être ici.

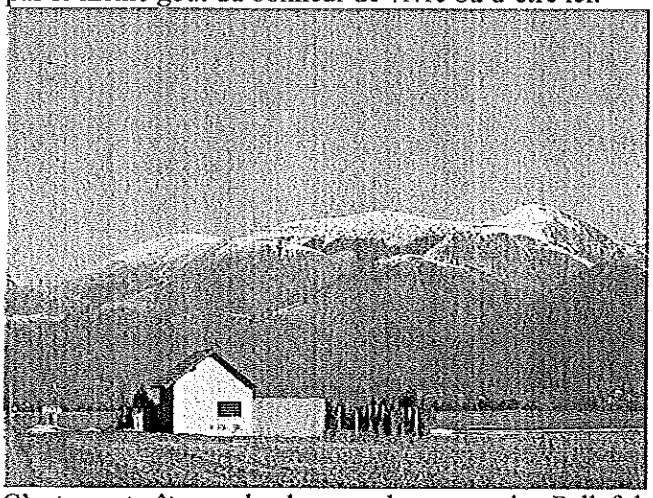

C'est peut être cela le grand secret de Pellafol.

INTERVIEW : PIERRE ODDOS ET LA MAISON DU PATRIMOINE

Petit Corpatus : Pierre Oddos, L'APPO : pourquoi, comment ?

Pierre Oddos : L'idée est née de Christian Chaleon qui un jour avait décidé pour ses élèves de faire un film expliquant comment on vivait autrefois. Du film est né l'idée de créer une association du patrimoine qui a connu dès le début un très fort engouement : la première année, il y avait déjà 35 adhérents.

PC : Depuis combien de temps L'APPO existe ?

PO : Depuis 1989, 14 ans pour l'association et 13 pour le musée qui se trouve dans l'ancienne maison Monier et qui a connu un grand succès dès le début.

PC : Pour vous, quelle a été la meilleure période de Pellafol ?

PO : Celle de mes 10 ans ...les souvenirs d'enfance sont toujours les plus beaux ! C'était la période du chantier du Sautet, les familles envoyaient un fils ou deux sur le chantier, cela faisait un revenu supplémentaire, ou alors des chambres étaient louées, du coup les gens vivaient mieux.

PC : Qu'est ce que la construction du barrage a amené ?

PO : En fait, il faut voir que la population à partir de 1850 commence à décroître, la misère poussait à partir.

La construction va au contraire la refaire augmenter et puis après la construction c'est à nouveau l'exode.

PC : 1850 est une date importante pour Pellafol ?

PO : 1850, c'est la date où la population est la plus importante. Mais la vie est dure, les gens se louaient pour une journée de travail et en échange, ils recevaient de quoi manger. Il n'y avait même pas d'argent qui circulait... Seuls ceux qui avaient des terres pouvaient les louer et ainsi mieux vivre.

PC : Quels sont pour vous les grands événements que Pellafol ait connus dans ces 100 dernières années ?

PO : Le canal d'irrigation, d'abord, même si cela n'a pas marché. L'eau était un bien précieux en ce temps là. Puis la longue évolution de la condition des femmes après la guerre 14/18, car ce sont elles qui ont fait tourner les fermes pendant les guerres et jusqu'aux années 50, les conditions restent très dures voire atroces. Mais je n'oublie pas l'arrivée des fontaines, de l'électricité, et surtout le crash de l'Obiou. Mais l'événement majeur de ces dernières années est le décroissement de la population à partir des années 50. Aujourd'hui, Pellafol compte six agriculteurs, une poignet de jeunes et beaucoup de retraités. Mais la chute est finie. En fait ce qui manque, c'est du travail pour garder les jeunes, mais l'Etat ferme ses administrations et malheureusement, la communauté de communes n'a pas encore assez de poids.

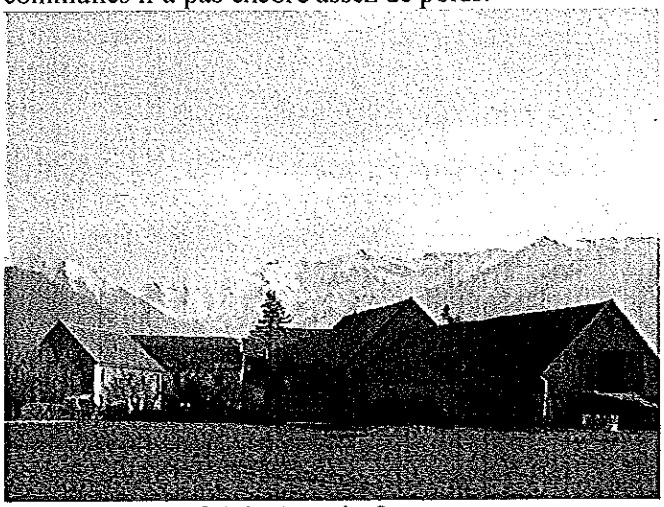

PC : et le Pellafol de demain ?

PO : Un mélange d'agriculture avec peut-être une coopérative comme on en trouve dans le Trièves, le tourisme aussi, mais sans tomber dans l'excès.

INTERVIEW : Yves MOUTIN, MAIRE DE PELLAFOL

PC : Yves Moutin, vous êtes le maire de Pellafol, parlez-nous de sa situation actuelle.

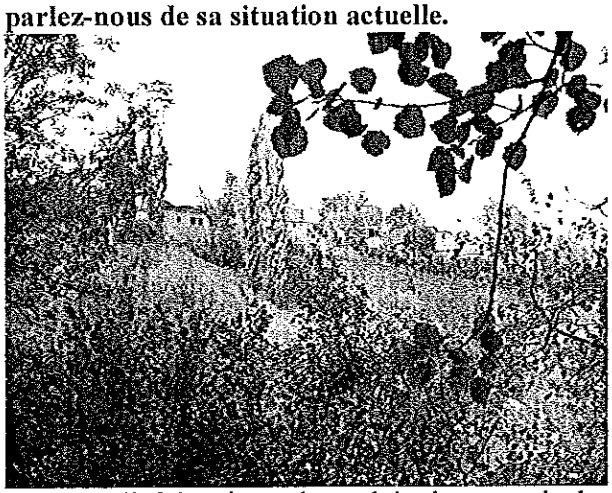

YM : Pellafol, c'est 6 exploitations agricoles, le barrage du Sautet et malheureusement une population en décroissance, des résidences secondaires.

PC : Et d'un point de vue économique ?

YM : Nous avons la chance d'avoir le tiers de la redevance du Sautet, mais d'un autre côté, Pellafol est constitué de 7 hameaux, et du coup les travaux sont souvent multipliés par 7 !

PC : Comment était le Pellafol d'autrefois ? Quelle a été l'évolution ?

YM : Il y a plusieurs points. D'abord la population était rurale à 98% paysanne, 2 à 3 vaches, 3 à 4 hectares par ferme, un monde rural pauvre. Puis il y a eu la construction du barrage, ce qui a amené du travail. Mais l'effet inattendu est qu'après la construction, les gens sont partis travailler ailleurs, d'où le déclin de la population. Par exemple en 1940 il y avait une centaine d'exploitations. Il y a eu une forte diminution aujourd'hui, il n'en reste que 6 avec une superficie de 80 ha. Tout ça dû au fait de la mécanisation, et aujourd'hui une exploitation agricole est une entreprise qui reste encore familiale, mais qui est dans une économie de marché. De l'auto suffisance du 19ème siècle, on est passé à l'économie de marché.

PC : Quels ont été les grands événements qui se sont passés ces 100 dernières années ?

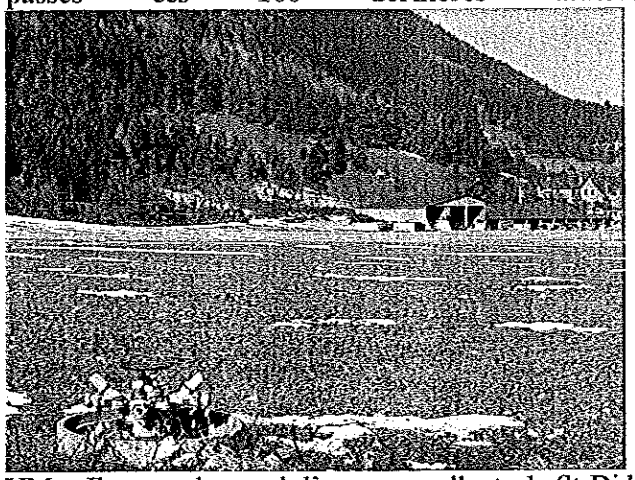

YM : Il y a eu le canal d'arrosage, allant de St Didier à la Croix de la Pigne avec rigoles d'alimentation, malheureusement trop poreux et pas assez de débit. Le barrage, le crash de l'Obiou, le remembrement...dans la douleur quand même pour beaucoup mais on est passé de parcelles de 5 à 20 ares à une parcelle

moyenne de 80 ares. Et puis plus près de nous, l'irrigation en 1990 qui a apporté un changement d'agriculture et l'eau qui manque parfois si cruellement aux agriculteurs.

PC : Comment voyez-vous le Pellafol de demain ?

YM : Une activité touristique familiale (par exemple) pour l'été ou l'arrière saison, nous bénéficions d'un cadre magnifique, mais sans oublier l'activité agricole. Ce qui fera pencher la balance, c'est d'abord un désenclavement avec des voies rapides et pourquoi pas une refonte ou un élargissement de la nationale 85. Pour l'instant les routes c'est la mission de l'état, mais avec la décentralisation, si les moyens nous en sont donnés...

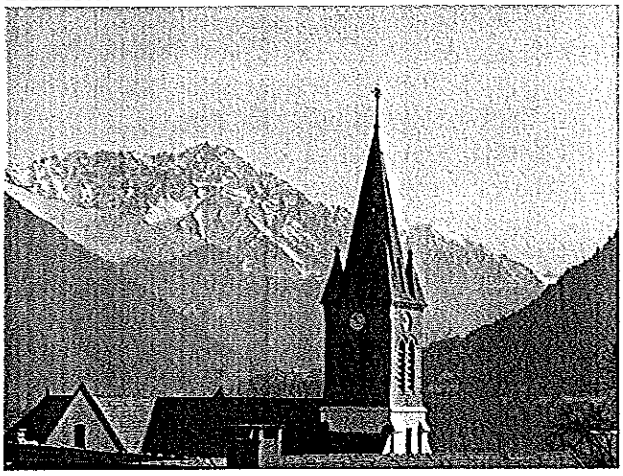

LES TROIS EGLISES DE PELLAFOL

Par Pierre ODDOS

A Pellafol, nous avions effectivement trois églises, une pour chacune des trois paroisses, La Posterle, Pellafol et La Croix de la Pigne qui constituaient son territoire. A ces trois églises il faut ajouter quatre chapelles aujourd'hui disparues ce qui nous donne un nombre de cloches qui m'a impressionné dans les quelques recherches que j'ai pu faire. C'est de ces cloches, au nombre de huit, que je vais parler dans ce petit article.

Nous allons commencer par l'église la plus ancienne, celle de La Posterle reconstruite au tout début du 18ème siècle sur l'emplacement d'une église plus ancienne. Elle a deux cloches bien visibles de l'extérieur puisqu'elles sont dans un clocheton en prolongation du mur de façade. Celle du bas qui est la plus grosse et la plus ancienne a été baptisée "Marie" le 28/08/1707 par le curé Gonon de La Posterle en présence de nombreux fidèles et des curés Névache de La Croix de la Pigne, Manzon de Pellafol et Galan de Quet. Son parrain était Jean Vial, sa marraine Jeanne Gagnaire tous les deux de La Posterle. Elle porte l'inscription suivante:

HS MA 1705
P. TIBAUD

La plus petite cloche, celle du haut, provient de la chapelle des Pénitents Blancs du Saint Sacrement de La Posterle. Elle a été installée dans l'église vraisemblablement au cours du 19ème siècle à la destruction de la chapelle. Elle avait été baptisée par le curé Gonon de La Posterle le 05/08/1752 en présence des curés Guy de La Croix de la Pigne, Pétrement de Pellafol et Vincent du Monestier d'Ambel. Elle porte l'inscription:

SANTA MARIA 1751 ORA PRO NOBIS
VACHA LE CADET FECIT

La chapelle des Channeaux tombait en ruines et elle a été démolie au début du 20ème siècle mais sa cloche a été conservée par une famille des Channeaux qui en était dépositaire. Nous ne connaissons pas exactement la date de construction de cette chapelle mais la date figurant sur la cloche nous renseigne à quelques années près. Voici les inscriptions qui y figurent:

1723
Angelina Angelorum
ORA PRO NOBIS

Nous n'avons pas trace du baptême de cette cloche ce qui n'est pas étonnant puisque les archives paroissiales de Pellafol de 1700 à 1730 ont disparu.

L'église des Payas a été construite une première fois au milieu du 19ème siècle mais la qualité de la construction était déplorable et il a donc fallu la reprendre entièrement. Un devis de 35000 F. est adopté par la Commune en 1887 dont 20000 F. payés par celle-ci. Une cloche de 775 Kg est commandée en 1891. Cette dernière église abrite trois cloches. La plus petite provient de la chapelle des Pénitents Blancs de Pellafol (le vieux Pellafol). Cette chapelle a été détruite on ne sait pas trop à quelle date mais sa cloche a été conservée et transférée à l'église des Payas à sa construction. Elle a été baptisée le 21/12/1740 par le curé de Pellafol Pétrement. Le parrain était Jean Pierre Gonssolin notaire royal aux Channeaux, la marraine était sa femme, Anne Meyer qui a donné à la cloche le nom de Marie Anne. On notera que Maître Gonssolin habitait la maison de M. Bard et que sa femme était originaire de Combardenq. Tous les Pénitents de la Confrérie assistaient au baptême; ont signé Antoine Barbe, recteur et Jean Gentillon vice-recteur. Cette cloche porte l'inscription:

A FULGURE ET TEMPESTATE

LIBERA NOS DOMINE
1740

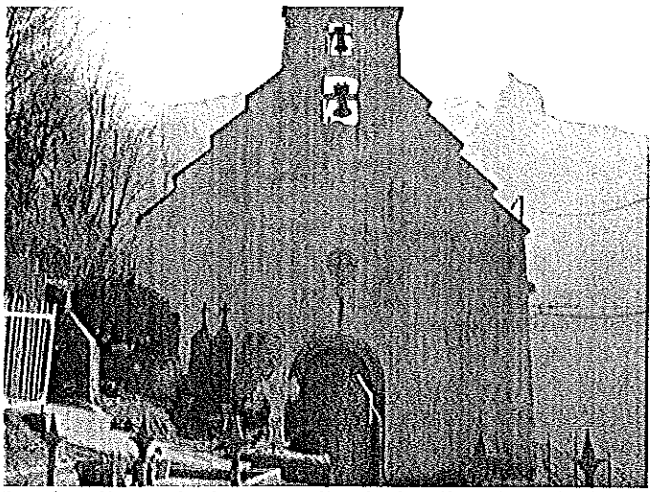

La deuxième cloche est celle de l'église de Pellafol (le vieux) qui a été récupérée avant que l'église tombe dans les "ruines" en 1914. Cette cloche avait été baptisée "Marie" le 23/08/1744 par le curé Pétrement de Pellafol sur commission de Monseigneur l'évêque de Die Gaspard Alexis de Plan des Augiers. Son parrain était Jean Salva de La Javergne et sa marraine Anne Achard Bayle de Pellafol.
Enfin la troisième cloche est celle de 775 Kg. commandée en 1891. Ses inscriptions sont le reflet de la situation administrative du moment, jugez-en:

Fille de la Commune je m'appelle Marie Emilie
Parrain: BARTHALAY Emile
Marraine: MAILLET Marie Vve GALVAIN
Bienfaiteur:Hippolite GALVAIN
Léon XIII pape - Armand Fara évêque - Noyrey curé
GAYMARD Jean Marie maire - Conseil municipal: FRANCOU Jsh - RIPERT Jph - BEAUME Jérie - BLANCHARD Ferd - GRISE Alph - BERTRAND Hi - BARBE Jac- VALLET Toust - AUDEZENNE Jn - GAGNAIRE Phi.
Conseil de Fabrique: Corréard Alph.
Président: Galvain Augte, Michel Gérin, Serrecombe Sixte
SONET VOX TUA AURIBUS MEIS DUBIS VENITE EXALTEMUS
DOMINO JUBILE NEUS DEO. salutari nostro P.S. 94
ARAGON ingénieur chevalier de Léon XIII fondeur à Lyon 1891

La chapelle des Payas à notre connaissance n'a jamais eu de cloche. Cette chapelle en mauvais état a été vendue en 1866 à M. BERNARD François pour la somme de 400 F. Elle a été réaménagée en maison d'habitation qui est aujourd'hui la propriété de M. Galvain Camille.
L'église de La Croix de la Pigne a été construite à la fin du 19ème siècle en remplacement de l'ancienne église en mauvais état qui se situait en partie dans le cimetière actuel et qui fût démolie à la même époque . Certains parements, pierres de taille et la cloche ont été réutilisés sur la nouvelle église. Cette dernière a été payée sur les fonds du Conseil de Fabrique et par des dons des paroissiens. Le Conseil municipal donne en 1889 un avis favorable à sa construction. En 1896 ce même Conseil vote un crédit de 1200 F. pour l'achat d'une cloche qui restera la propriété de la Commune.
La cloche de l'ancienne église porte l'inscription:
SANCTA MARIA ORA PRO NOBIS ULTIMA TERRET 1717
La nouvelle cloche contemporaine de celle de l'église des Payas porte comme elle une longue inscription:
côté Est:
AD MAJOREM DEI GLORIAM
ET HONOREM BEATAE MARIAE VIRGINIS
BEATIQUE MICHAELIS ARCHANGELI
S.S.P.P. LEONE XIII Armando Joseph Fava EPpo
REMIGIO Mauricio DASPRES PAROCHIO
Joana Adriana Antonia baptizata sum
ANNO DOMINI MDCCCXCIX DIE VERO VIII M.A. II
côté Ouest:
Parrain jean Jérémie BEAUME, Marraine Adrienne Antonie GIRARD
Fam. GAYMARD
Conseil municipal: Jean GAYMARD Maire
A. GRISE adjoint
J. BARBE, J. BEAUME, Ph GAGNAIRE, T. VALLET, H BERTRAND,
J. FRANCOU, A. LAURENT, L. ARNAUD, B. BARTHALAY,
F. BLANCHARD.
Magnificat anima mea dominum
côté Nord:
Conseil de Fabrique
H. ROYER - J. BEAUME - T. GRAS - J. BONNET
Donnateurs principaux:
J. GAYMARD -Melle EFFANTIN- J. BEAUME - Ph. GAGNAIRE
H. ROYER - Ferd. BEAUME - J. BARBE - J. GRAS - J. BONNET
Cyprien ODEZENNE
CH. ARAGON INGR chevalier de Léon XIII, fondeur LYON
Nous espérons que ces bruits de cloches ne vous auront pas trop cassé les oreilles et que vous aurez pu connaître un peu mieux l'histoire de Pellafol.

PATRIMOINE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Orchis Vanille ou Singe, Ophrys Bourdon, Ophrys Araignée ou Mouche,

Toutes ces espèces d'orchidées aux noms plutôt exotiques et bien d'autres encore sont présentes sur notre territoire, pour le plus grand bonheur du marcheur si d'aventure ce dernier possède un œil attentif, il pourra au gré de ses balades découvrir de pures merveilles seulement à quelques kilomètres tout au plus de chez lui.

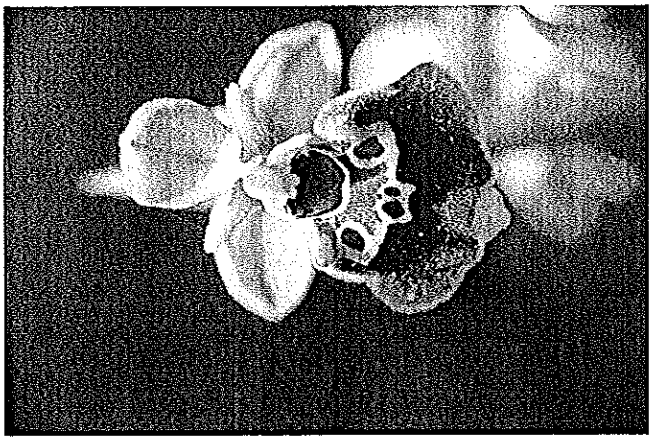

Ces joyaux naturels qui enluminent bois et forêt, méritent toute notre admiration et surtout toutes nos attentions et protection, au nom de la conservation de la biodiversité, résultat d'un très long processus évolutif.

Les orchidées sont répandues dans le monde entier avec une concentration dans les zones intertropicales.

Comment peuvent-elles donc être présentes dans nos champs et forêts à 900 mètres et sous nos latitudes ?

Ce qu'il faut savoir c'est que toutes les espèces possèdent 2 caractéristiques biologiques importantes pour comprendre leur présence ici : d'une part, une grande adaptation au milieu et d'autre part une espèce en pleine évolution.

On retrouve dans notre région des espèces tropicales sous des formes plus discrètes mais non moins passionnantes. On retrouve tout : la diversité des couleurs, des odeurs et des formes qui ne cèdent en rien en intérêt aux grandes exotiques. Elles présentent les mêmes caractéristiques que les lys ou les tulipes. C'est une fleur de type 3 : (3 sépales, 3 pétales souvent de même couleur) et l'ovaire en position inférieur qui se distingue par sa forme allongée et torsadé, c'est lui qui laisse échapper à sa maturité une poussière de graines.

Seules, les orchidées ne pourraient se développer, il manque cependant à la plupart des espèces les réserves pour une germination et un développement, elles font donc appel à un tout petit champignon dont le mycélium fournira les sucres nécessaires jusqu'à ce que la plantule puisse se nourrir seule et nourrir à son tour le petit champignon.

Cette petite parenthèse sur le patrimoine naturel nous permet d'apprécier une fois de plus la richesse et la diversité de notre territoire. Nous lui devons protection pour que les générations futures profitent elles aussi des orchidées cousines de celles des contrées lointaines et des Sabots de Vénus, fleur répandue par ici, protégée par un arrêté interministériel, mais qui reste une espèce menacée.

Nous avons volontairement omis d'indiquer dans cet article les lieux précis où vous pourrez découvrir ces merveilles, mais sachez regarder et écouter la nature et ce jour-là, c'est sûr, vous ne serez pas déçus.

Voyage là-haut derrière chez nous...

Le col du SELLAR (3088 m) et le pas des AUPILLOUS (3155m) sont situés sur la même arête. Le col est pratiqué de longue date, c'est le passage normal entre le vallon des BANS vers l'est et le Valgaudemar. Il est plus facile de franchir l'arête au pas des Aupillous. Le versant ouest offre au printemps une magnifique descente à skis. Ce très haut vallon sans difficulté, tourné vers le couchant vous permettra de déguster longtemps, la descente du soleil derrière l'horizon lors de votre bivouac, la tête prés des étoiles.

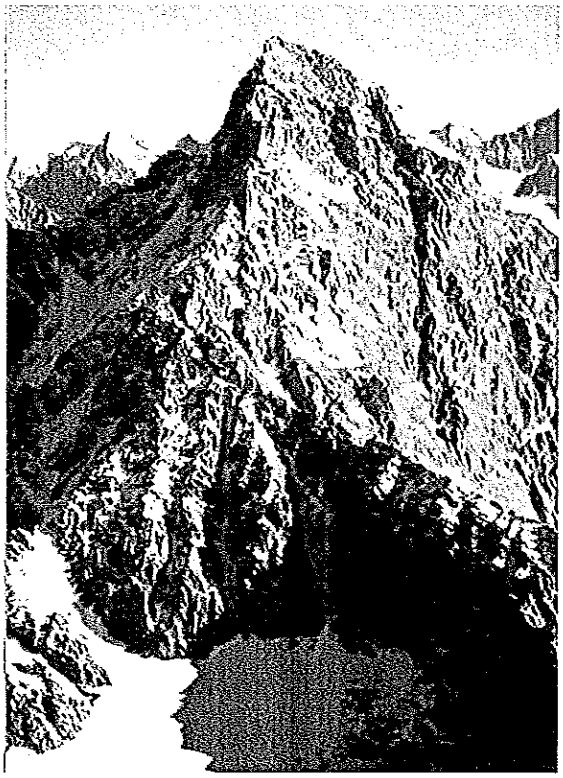

Au sommet du glacier des Aupillous, contre la crête du col du Sellar, vue sur l'extrémité de la face nord du Jocelme.

Sur l'arête nord du Jocelme, vue plongeante (en bas à droite de la photo) sur le col du Sellar et le pas de Aupillous. Le pic des aupillous est cette grande pyramide rocheuse au centre.

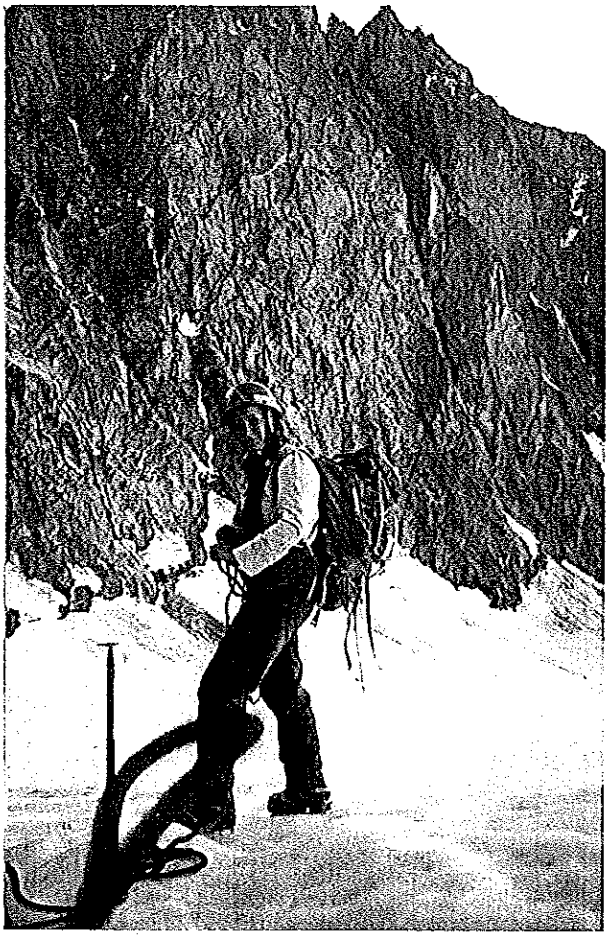

Qu'y a-t-il au-delà des montagnes, sinon l'homme ? Faire de l'alpinisme, c'est l'une des mille et une manières d'être et de se connaître. Aller en montagne ne devrait pas avoir d'autre signification que celle d'une recherche, jamais d'une fuite, car à un certain moment il faut savoir rentrer en soi-même, dans son individualité et ses sentiments, le seul espace possible avant le vide. La montagne devrait donc préparer à aller plus loin. L'alpiniste devrait savoir capter les choses et s'enrichir. Il a les moyens de le faire, ayant connu de vastes espaces et la responsabilité de ses propres actes. L'alpinisme est beaucoup plus qu'une technique, beaucoup plus qu'un record et qu'une collection de sommets. Il ne suffit pas de savoir donner l'assaut à une montagne, la curiosité et la réflexion sont bien plus importantes pour anticiper, pour comprendre et pour sentir. Faire travailler seulement ses muscles et le chronomètre, en montagne, c'est peut-être un jeu amusant, comme le soutiennent certains. Mais cela a bien peut à voir avec l'aventure créative. En outre s'il n'y a en nous que l'athlète, nous éprouverons tôt ou tard la tristesse du déclin, privés, que nous serons de ressources que nous n'aurons jamais développées.

Walter BONATTI

Voyage là-haut derrière chez nous...

Le pic Jocelme, (3457m) le troisième sommet que l'on voit à droite depuis la Chapelle en Valgaudemar. Sa voie normale est une course facile mais longue. Au printemps c'est la classique des classiques du ski de randonnée. L'itinéraire est original, on fait le tour de la montagne : départ à plat dur le sentier du ministre face au Sirac, virage et petite montée dans les alpages autour du refuge de Chabarnéou, sentier en balcon face aux glaciers pour prendre pied sur le glacier de Surette au pied du pic du loup, un virage pour prendre pied cette fois sur le glacier du Jocelme que l'on remonte jusqu'au bout, une petite et dernière pente et le sommet est à vous après 1850m de dénivelé.

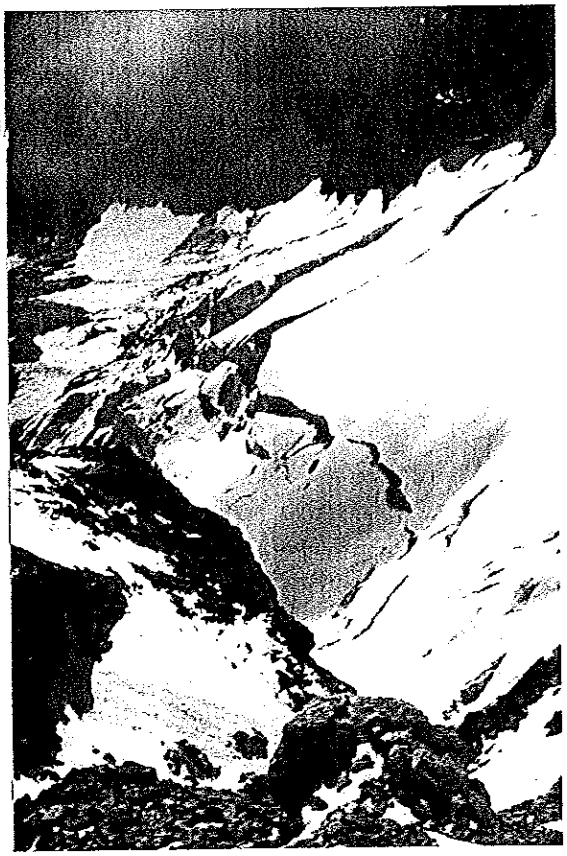

Photo du haut, le plongeon du sommet sur le glacier des Aupillous face nord ouest. La photo du bas, le plongeon sur le glacier de Bonvoisin face est.

Grâce à la montagne, j'en viendrai même à affirmer que je me suis toujours senti en rébellion contre les horizons limités, la routine, la banalité, tout ce qui tend à réduire la personnalité... Rien de ce que j'ai fait n'est important dans l'absolu, c'est une évidence, mais cela m'appartient totalement et m'identifie. Je « suis » la façon même dont je vis, et je crois que cela englobe ma pensée, mes actions, mes paroles... Les montagnes ne sont que le reflet de notre esprit ; Chaque montagne est petite ou grande, généreuse ou avare en fonction de ce que nous savons lui donner et lui demander...je reviendrai me régénérer dans mes montagnes, y puisant une grande sérénité. Revenir aux sources pour retrouver l'atmosphère de ma jeunesse a toujours été pour moi une nécessité. En ce qui concerne le Mont Blanc, je l'ai toujours considéré comme une sorte de père, qui m'a donné de précieuses leçons ; il m'a parfois aussi puni, mais avec moi il n'a jamais été trop sévère. Je suis toujours revenu dans ses vallées et sur ses crêtes, et je k'ai fait, je crois, comme on revient chez son père. Pour dialoguer, pour retrouver l'affection et les souvenirs dont un fils à besoin.

Walter BONATTI

FOOTBALL-CLUB SUD-ISERE

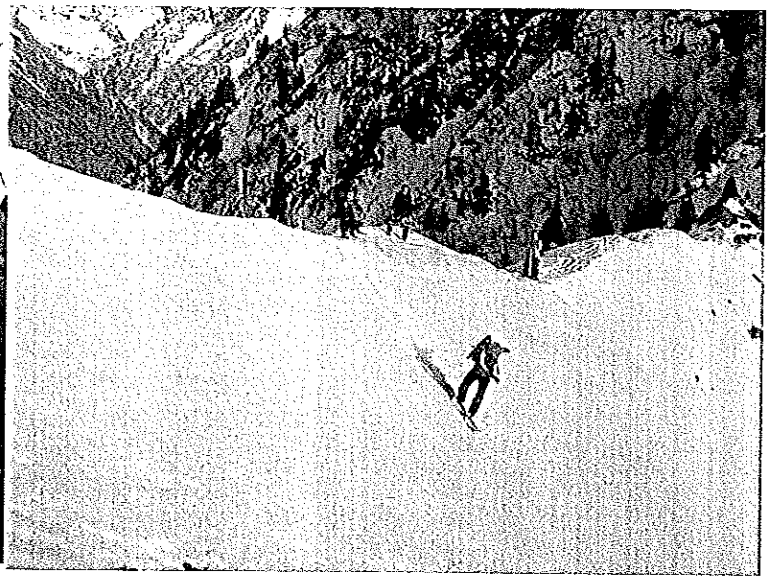

Une équipe en randonnée.
Forte d'une douzaine de prétendants au sommet, la **SE du FCSI** « section d'élite du FCSI !! » encadrée par le coach Jean Claude Sicard a atteint les crêtes au dessus du col de Prés Clos dans le vallon de la cabane de La Pale à plus de 2050m d'altitude. Au départ des Mathieux à 1230m sur la commune de la Salette, surfeurs, raquetteurs, skieurs après plus de 800m de dénivelée, ont profité cet hiver d'une bonne neige de « printemps » pour dévaler une pente sauvage, ensoleillée à souhait, qui nous a ramené au camp de base où nous attendait une belle assiette montagnarde.

Le 22 février, après une chute de neige (5cm) et le vent du sud, le terrain reste jouable. Les 18 ans du FCSI reçoivent Bourg d'Oisans. C'est le derby des clubs de haute montagne. A la mi-temps le FCSI malgré une domination des visiteurs mène un à zéro. Il faut attendre le dernier quart d'heure pour voir l'égalisation des Bourcats. Dans les dernières minutes du match, les locaux se feront prendre en contre deux fois : score final, FCSI 1 Bourg d'Oisans 3.

Le 29 février, le terrain qui commence à geler permet le déroulement des deux matches de la première journée à domicile. La réserve, sans problème bat en deuxième mi-temps Echirolles Surieux sur le score de 3 à 1 et prépare dans les meilleures conditions son match de huitième de finale de la coupe de l'Isère. L'équipe fanion a besoin d'engranger des points et mène 2 à 0 à la mi-temps contre Viriville. Elle se fait peur ensuite et gagne le match 2 à 1.

DELIBERATIONS DE PELLAFOL
Extraites du recueil de Christian CHALEON « 130 années de vie à Pellafol »

L'éloignement des 7 cantons qui constituent la commune de Pellafol aura causé de nombreux soucis aux habitants et aux élus, notamment sur le délicat sujet de l'école, que nous retrouvons ici dans diverses délibérations du conseil municipal.

13 NOVEMBRE 1835

Par lettre, le préfet fait savoir que, d'après les renseignements reçus et l'étude de la situation des villages de la commune, il résulte de leur éloignement qu'il est impossible de pouvoir les faire profiter d'une seule école primaire. Le maire demande donc au conseil municipal de délibérer sur le nombre d'écoles à établir dans la commune, sur le choix des villages où elles devraient être placées, sur le montant du traitement des instituteurs, sur le taux de rétribution mensuelle à payer par les enfants, sur le prix de la location du logement des instituteurs, sur le vote de 3 centimes additionnels qui doivent faire face à une partie de la dépense.

Six conseillers votent et disent ne désirer qu'une seule école, établie au point central de la commune (Les Payas), les hameaux les plus éloignés n'étant qu'à une demi-heure de marche ; votent 200 frf pour le traitement de l'instituteur, une rétribution mensuelle scolaire de 1 frf, et acceptent les 3 centimes additionnels.

Cinq conseillers au contraire désirent 3 écoles (Payas, Posterle, La Croix) et suivent ainsi les recommandations du préfet disant que les trajets sont longs (1 heure) surtout lors des hivers rigoureux (aucun père de famille n'accepterait d'envoyer aux Payas des enfants à l'école pour les exposer à périr dans les fondrières, à se perdre dans la tourmente, à faire journellement une heure de trajet pour aller et une heure pour revenir. La très majeure partie des enfants serait privée du bénéfice de l'instruction primaire). Ils refusent les 3 centimes additionnels.

9 AOUT 1867

Vu le trajet emprunté par les enfants des écoles venant des hameaux qui est long et difficile et qui, l'hiver, est battu par des vents violents, recouvert de neige et obstrué par des congères importantes, le conseil municipal souhaite la création de deux écoles secondaires à la Croix de la Pigne et La Posterle (écoles mixtes). Ces écoles secondaires n'ouvrant qu'en décembre, janvier, février, mars de chaque année. Le conseil municipal vote 50 frf pour chaque école, somme qui avec la participation des élèves, sera encore insuffisante pour payer l'instituteur secondaire, le conseil municipal demande une aide financière au préfet.

11 FEVRIER 1872

Abandon des projets d'ouverture d'écoles temporaires à la Croix de la Pigne et à la Posterle, ceci étant dû aux dettes importantes de la commune et aux nombreuses exigences du préfet à ce sujet.

12 MAI 1878

Le maire donne lecture d'une lettre de l'inspecteur primaire de La Mure tendant à la substitution d'une école mixte régulière au lieu de l'école clandestine au hameau de la Croix de la Pigne.

Le conseil municipal considérant, que cette école clandestine ne présente aucune garantie de moralité, de capacité et de salubrité ; que les enfants y perdent une bonne partie de leur temps et de leur argent ; que la trop courte durée de ces écoles ajoutant au défaut de capacité d'organisation ne peuvent donner des résultats satisfaisants ; que la tolérance des écoles de hameau telles qu'elles ont existé jusqu'à ce jour, loin de produire les résultats qu'on est en droit d'attendre, semble au contraire conduire les générations nouvelles à l'abrutissement et à la barbarie ; que la distance de 3,5 km qui sépare ce hameau des écoles centrales est tout à fait infranchissable pendant l'hiver où sévit la tourmente ; par ces motifs, le conseil municipal émet le vœu qu'une école temporaire mixte soit établie à la Croix de la Pigne du 1er novembre 1878 au 1er mai 1879 et que la direction soit confiée à une institutrice laïque. La même délibération est prise pour l'école de la Posterle.

24 SEPTEMBRE 1889

Le maire expose qu'un grand nombre de familles de la Croix de la Pigne désirent demander à l'administration le remplacement de l'institutrice actuelle par un instituteur. Le conseil reconnaît que cette école est fréquentée exclusivement par les garçons de ce hameau et que le nombre est bien supérieur à d'autres écoles mixtes qui sont tenues par un instituteur. La plainte des pères étant fondée, le conseil municipal est d'avis que ce changement doit avoir lieu dès la rentrée.

18 JUIN 1938

Le maire expose que les habitants du hameau de la Posterle demandent que l'école mixte de ce hameau soit prolongée jusqu'à la fin scolaire : les enfants ne peuvent absolument pas se rendre aux écoles des Payas (4 km), ils sont obligés de suivre la route nationale sur tout le parcours, ce qui est pour eux un grave danger, vu la grande circulation de voitures automobiles en direction des Hautes Alpes. Le conseil municipal demande à l'inspecteur d'Académie de bien vouloir accéder à cette demande.

CUISINE - JARDINAGE

JARDINAGE

DES FLEURS COMME ALLIEES

L'association des fleurs et des légumes est souvent profitable, outre l'aspect décoratif que cela procure. Certaines de ces fleurs sont dites répulsives. C'est le cas par exemple de l'œillet d'Inde qui repousse la mouche blanche de la tomate, de la sauge qui éloigne les piérides du chou. Si vous plantez des capucines, elles serviront d'abri aux pucerons qui délaisseront ainsi vos légumes. D'autres espèces sont mellifères et attirent les insectes butineurs, ce qui contribue à la fécondation des fleurs. C'est bénéfique notamment pour les légumes et fruits, tels que les tomates, les melons, les haricots, les courges. Plantez vos fleurs en bordure ou parmi les planches, en veillant à harmoniser les formes et les coloris des fleurs aux feuilles des légumes.

STOPPER LES LIMACES

Les produits antilimaces, à base de métaldéhyde, contiennent un amérisant qui évite que les chats, les chiens, et même les oiseaux, consomment les granulés ou le gel disposés au pied des végétaux à protéger. Vous ne courez aucun risque d'empoisonnement des animaux domestiques. Toutefois, si vous préférez des méthodes bio, voici quelques recettes : disposez autour des plantations de la sciure, des cendres ou de la suie. Cette frontière empêche les gastéropodes de passer. Vous pouvez aussi placer une tuile retournée sous laquelle vous n'aurez qu'à récolter les limaces venues y trouver refuge. Sachez qu'un purin de feuilles de bégonia ou de fougère aigle peut également être employé.

LA TOILETTE DES HORTENSIAS

Raccourcissez les pousses ayant fleuri l'an dernier, d'autant plus sévèrement que l'arbuste est faible. Mais ne touchez pas aux branches qui ont poussé la saison passée. Ce sont elles qui vont fleurir cette saison. Certaines touffes sont devenues trop importantes, rajeunissez-les en rabattant les branches anciennes à quelques centimètres de leur base au-dessus des bourgeons bien formés et vigoureux. Des branches trop âgées ne fleurissent plus ou mal et empêchent l'air et la lumière de pénétrer au cœur de la plante. Cette taille énergique ne doit s'effectuer que tous les 4 ou 5 ans.

CUISINE : TATIN SALEE DE LEGUMES AU FROMAGE DE BREBIS

Temps de préparation : 40 minutes
Cuisson : 25 minutes
Ingrédients :
Une pâte feuilletée toute prête (250g)
2 poivrons rouges
2 courgettes
2 aubergines
4 tomates
400 g de fromage frais de brebis
3 cuillerées à soupe de crème fraîche épaisse
2 cuillérées à soupe d'un mélange de ciboulette, basilic, persil, coriandre hachés
20 olives noires dénoyautées
13 cuillérées à soupe d'huile d'olive
sel
poivre

Lavez les poivrons. Posez-les sur la grille du four en position gril et laissez-les noircir en les retournant régulièrement. Lorsqu'ils sont uniformément noirs, mettez-les dans du papier alu. Une fois refroidis, épluchez-les, ôter les cœurs et les pépins et découpez-les en fines lamelles.

Lavez les courgettes, les aubergines et les tomates et coupez-les en tranche de 1 cm. Huilez de 6 cuillerées à soupe d'huile d'olive, à l'aide d'un pinceau, les aubergines et les courgettes et faites-les griller au four, en position gril, pendant 5 minutes, sur du papier alu. Faites de même avec les tomates avec seulement 2 cuillerées à soupe d'huile mais pendant 30 minutes à 180°C thermostat 6. Reservez.

Dans une jatte, mélangez la crème, le fromage, les olives coupées en 2, les herbes hachées, 2 cuillérées à soupe d'huile, salez, poivrez.

Huilez le moule avec l'huile restante. Déposez les tomates puis les courgettes et versez la moitié du mélange à base de fromage. Ajoutez les aubergines et les poivrons et terminez avec le reste du fromage. Tassez un peu l'ensemble avec le dos d'une cuillère à soupe.

Recouvrez avec la pâte, soudez-la à la paroi du moule en la pressant avec vos doigts puis enfournez la pâte. Démoulez-la dès la sortie du four en la retournant sur un plat de service.

Servez cette tatin tiède ou froide.

Conseil : vous pouvez remplacer le fromage de brebis par du fromage de chèvre.

CARNET DU JOUR

CARNET ROSE

CORALIE	Fille de Sylvie et Jérôme PRAYER, sœur de Kévin, Petite-fille de Arlette CELCE.
ENGUÉRAND	Fils de Dominique et Amaury LERENARD, frère d'Adamante, Petits fils de Raymonde et Jean-Paul PRA.
VALENTIN	Fils de Fabienne et Pierre SERRE-COMBE, frère de Marie, Petit-fils de Marie-Jo MAZET-DAVIN et de Yvette et Jean SERRE-COMBE.
ADRIEN	Fils de Nathalie et Miloud ARIS, frère de Sarah et Leslie, Petit-fils de Rolande PELLISSIER et arrière petit-fils de Mignonne PELLISSIER.
LIVIE	Fille de Christelle et Cyrille CHENEL Petite-fille de Geneviève et Jacques MOREL Arrière-petite-fille de Paulette et Antoine FRANCESCHINI.

CARNET DE DEUIL

Georges BOUVIER	Epoux de Simone, père et beau-père de Jean-Pierre et Michelle, et de Roland et Ginette, Grand-père de Sébastien et Christophe.
Robert HOSTACHY	Epoux de Patricia, et père de Swann.
André PRA	Epoux de Henriette, frère de Fernand et Mathilde, père de Patrice et Bernadette.
Martine BARBAN	Epouse de Auguste.
Marcel NOUGUIER	dit « Tisou », époux de Marcelle, père de José, Guy, Paule et Claude.

Nous nous excusons pour les erreurs présentes dans le dernier Carnet du Jour. Dans les avis de décès de :
- *Maurycette FRANCOU il fallait lire **Jean-Marc** FRANCOU*
- *Et Casimir PASCAL il fallait lire **Mme** Casimir PASCAL.*

PAROISSE ST PIERRE – JULIEN EYMARD

Sous secteur de CORPS

HORAIRE DES MESSES

Dimanche 4 avril, Rameaux, 10 heures à Pellafol
Jeudi Saint, 8 avril, 15 heures Maison de Retraite de Corps
Vendredi Saint, 9 avril, 18 heures à La Salle en Beaumont
Pâques, Dimanche 11 avril, 11 heures à Corps
Dimanche 18 avril, 11 heures, aux Côtes de Corps
Dimanche 25 avril, 11 heures à St Pierre de Méarotz

RELEVES METEO

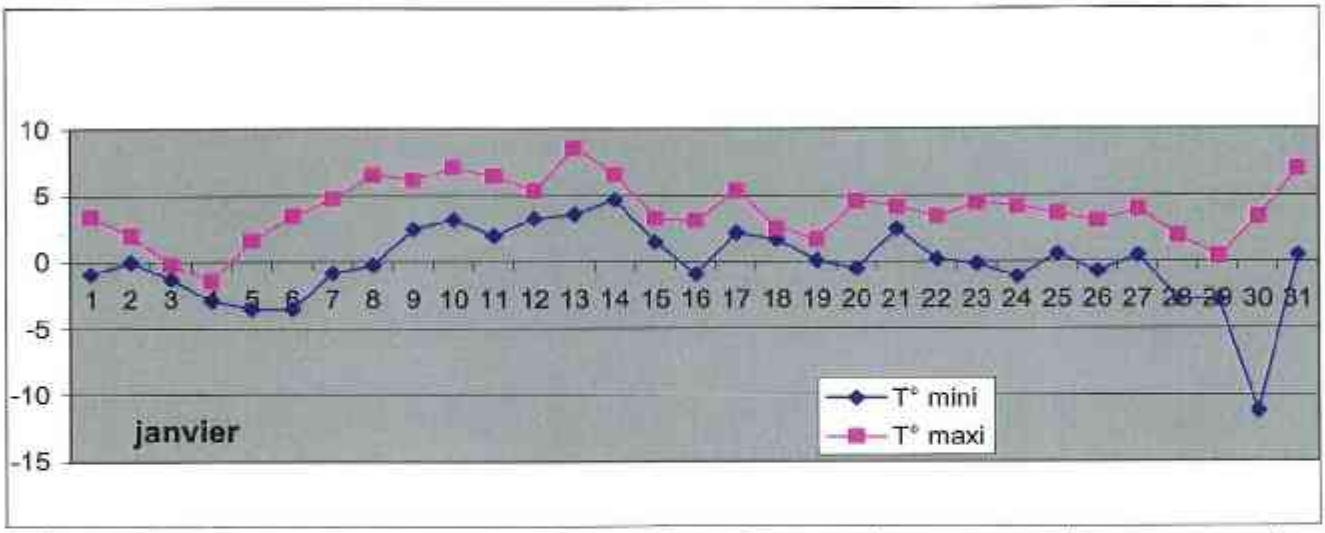

Bilan	Jours soleil	Moy. Mini	Moy. Maxi	Cumul Pluie	Cumul Neige
Janv-04	12	-0,1	3,9	160mm	12cm
Janv03	9	-1,9	2,3	83mm	35cm

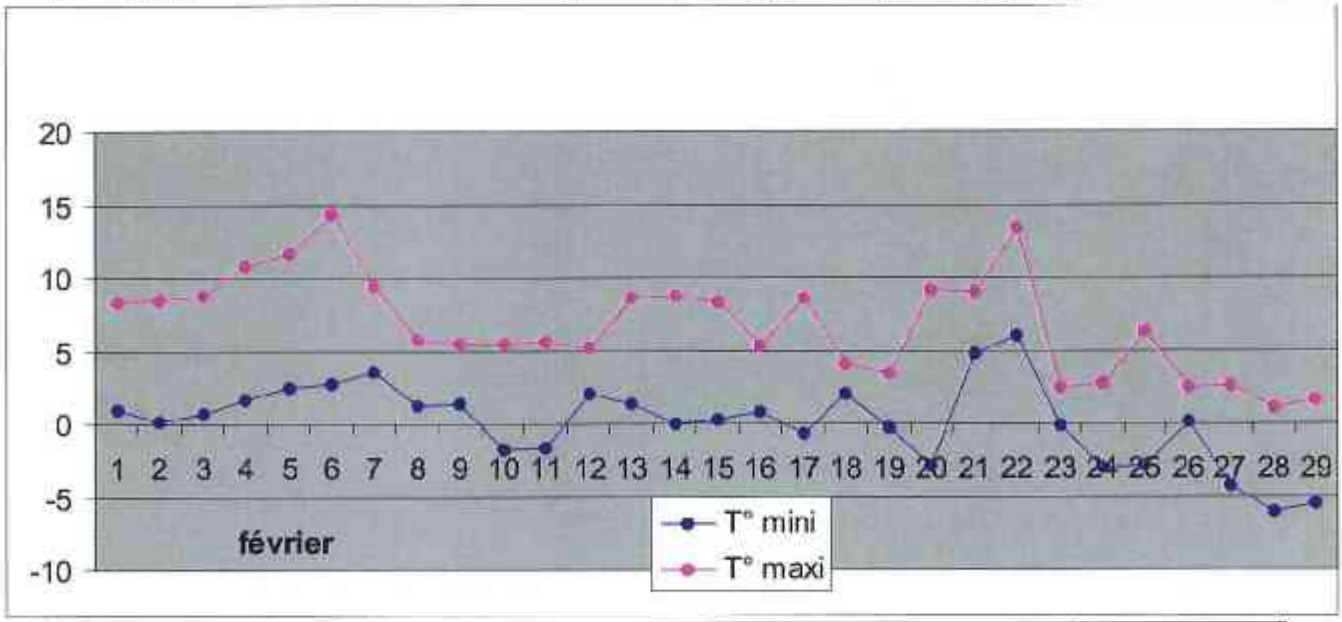

BILAN	Jours Soliel	Moy. Mini	Moy. Maxi	Cumul Pluie	Cumul Neige
Fév.-04	19	1	8,5	92mm	9cm
Fév.-03	19	-3,2	4,2	29mm	21cm

Dans le prochain numéro du Petit Corpatus :
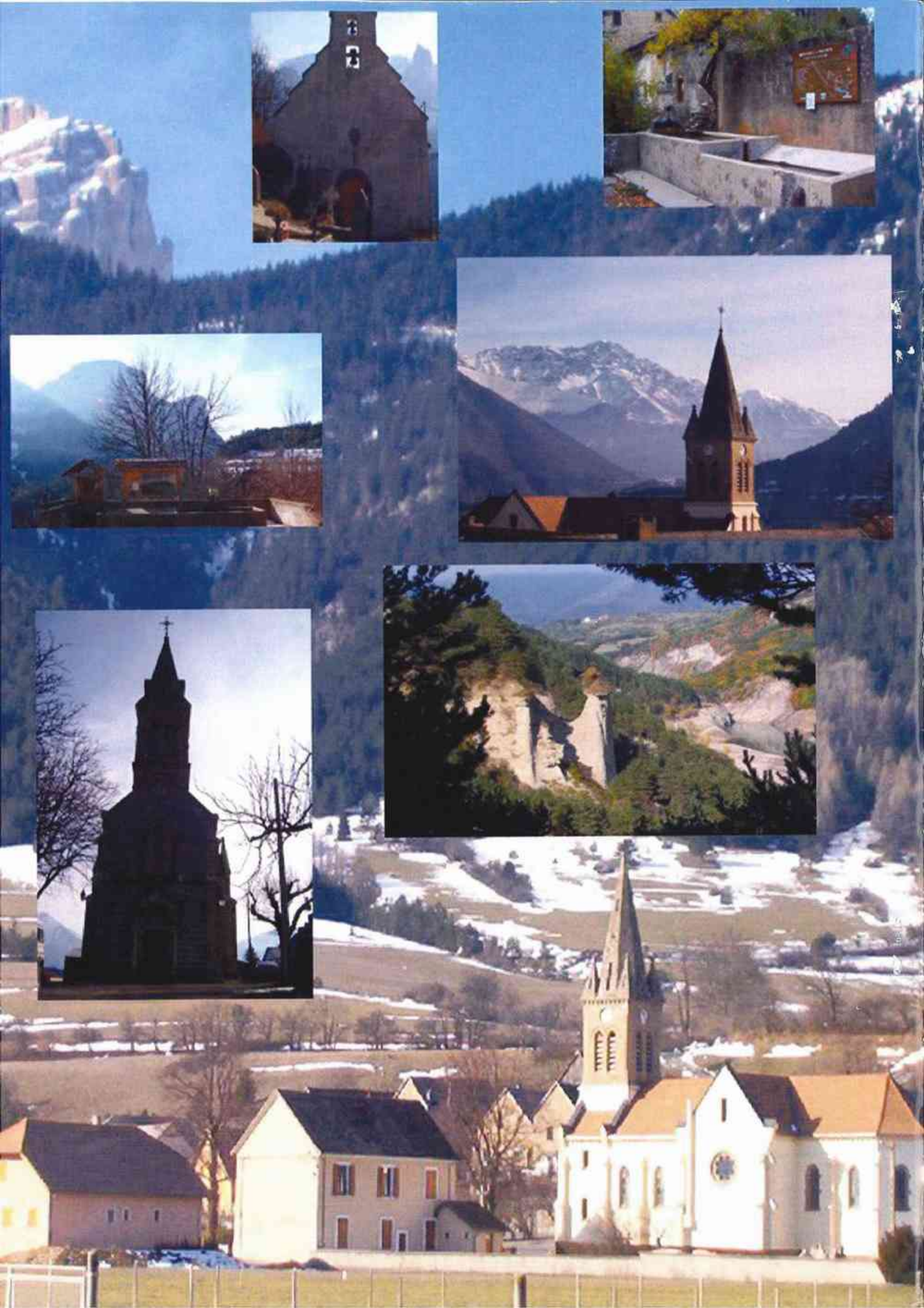
- **Une visite guidée de Corps**
- **Corps en été par Jean-Michel Asselin**
- **Une promenade près des vieux moulins**
- **Et toutes les rubriques habituelles**